

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 25 novembre 2025, à 18 H 00, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 19 novembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DAGBERT Julien, DE ROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélío, COCQ Bertrand, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MACKE Jean-Marie, MANNESSIEZ Danielle, MARIINI Laetitia, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CARINCOTTE Annie-Claude, CARRE Nicolas, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, CORDONNIER Francis, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel (à partir de la question n°3), DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FRAPPE Thierry (à partir de la question n°3), GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, JURCZYK Jean-François, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MALBRANQUE Gérard, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MERLIN Régine, NEVEU Jean, PERRIN Patrick, CARON David, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, ROUSSEL Bruno, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMANN Isabelle

PROCURATIONS :

DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, THELLIER David donne procuration à DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, CHRETIEN Bruno donne procuration à LECONTE Maurice, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à DAGBERT Julien, MULLET Rosemonde donne procuration à COCQ Bertrand, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, BARROIS Alain donne procuration à LECOCQ Bernadette, DELETRE Bernard donne procuration à MACKE Jean-Marie, DELPLACE Jean-François donne procuration à SGARD Alain, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel (à partir de la question n°3), FACON Dorothée donne procuration à GACQUERRE Olivier, FLAHAUT Karine donne procuration à DE CARRION Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MATTON Claudette donne procuration à VERWAERDE Patrick, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, OPIGEZ Dorothée donne procuration à VOISEUX Dominique, PAJOT Ludovic donne procuration à PRUD'HOMME Sandrine, TOURBIER Laurie donne procuration à ROUSSEL Bruno

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DELANNOY Alain, BECUWE Pierre, BLOCH Karine, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CHOQUET Maxime, COCQ Marcel, CRETEL Didier, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DERLIQUE Martine, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René, HOUYEZ Chloé, IMBERT Jacqueline, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, VIVIEN Michel, WALLET Frédéric

Monsieur SCAILLIEREZ Philippe est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
25 novembre 2025

ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS GENERAUX

RAPPORT D'ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY,
ARTOIS-LYS ROMANE - ANNEE 2025

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale est tenu d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu l'article L.2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit préalablement aux débats sur le projet de budget, pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, la présentation par le Président, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable, intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation,

Considérant que, depuis 2023, la Communauté d'Agglomération a choisi de rassembler dans un document unique intitulé « Rapport d'activité et de développement durable » l'ensemble des éléments relatifs, d'une part, aux principales actions conduites et à leur contribution aux objectifs du projet de territoire, et, d'autre part, à la situation de la collectivité en matière de développement durable ainsi qu'aux orientations mises en œuvre pour l'améliorer,

Il est demandé à l'Assemblée de prendre acte du rapport d'activité et de développement durable au titre de l'année 2025, ainsi présenté. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE du rapport d'activité et de développement durable pour l'année 2025 présenté en annexe.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **28 NOV. 2025**

Et de la publication le : **28 NOV. 2025**
Par délégation du Président,
La Conseillère déléguée,



Mannesiez

MANNESIEZ Danielle



Mannesiez

MANNESIEZ Danielle

Rapport d'activité

et de **développement**
durable 2025

de la

Communauté d'agglomération
de Béthune-Bruay,
Artois Lys Romane

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Sommaire

| | |
|--------------------------------|----|
| Introduction | 4 |
| Le territoire | 5 |
| Les compétences | 8 |
| L'année 2025 en quelques dates | 10 |

Priorité 1 : Renforcer la coopération et soutenir les 100 communes et leurs habitants 15

| | |
|--|----|
| Apporter un soutien en ingénierie | 16 |
| Donner accès à l'expertise et maîtriser les coûts par la mutualisation | 18 |
| Accompagner financièrement les projets des communes | 20 |

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources 21

| | |
|--|----|
| Garantir l'approvisionnement et la qualité en eau du territoire | 22 |
| Protéger les habitants des risques naturels et technologiques | 24 |
| Préserver les espaces agricoles et naturels en limitant la consommation foncière | 25 |
| Protéger les écosystèmes et réduire les polluants atmosphériques et sonores | 27 |
| Réduire la part modale de la voiture individuelle et développer une mobilité vertueuse et 100% verte | 29 |
| Devenir une agglomération productrice et distributrice d'énergie verte | 31 |
| Réduire l'impact énergétique des logements du territoire | 33 |
| Tendre vers une écologie « industrielle » et une économie décarbonée Accompagner les transformations et le développement de nos filières économiques | 35 |
| Développer les circuits courts alimentaires dans le cadre d'une stratégie intégrée de préservation d'une agriculture locale et paysanne | 37 |

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire 39

| | |
|--|----|
| Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle | 40 |
| Promouvoir les évènements culturels à fort rayonnement, les fêtes locales et les traditions populaires | 42 |

| | |
|--|----|
| Développer la pratique du sport pour tous et permettre le bien-être | 44 |
| Préserver et valoriser les paysages, le cadre de vie et le patrimoine bâti | 46 |
| Assurer un logement digne aux habitants de l'agglomération | 48 |
| Proposer une offre de logement adaptée au parcours résidentiel et au cycle de vie des habitants | 50 |
| Assurer un maillage de commerces et de services de proximité | 52 |
| Garantir un accès aux soins et aux droits pour tous | 54 |
| Encourager la réussite éducative et l'ouverture à l'international | 56 |
| Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme | 58 |
| Favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité grâce aux réseaux d'éducation populaire | 60 |
| Veiller à la tranquillité publique et à la cohésion sociale | 61 |

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique 63

| | |
|--|----|
| Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises | 64 |
| Proposer une offre de formation initiale cohérente sur le territoire | 66 |
| Développer la formation continue et l'apprentissage | 68 |
| Fédérer les outils et les acteurs de l'emploi et de la formation | 70 |
| Stimuler l'entrepreneuriat et développer l'économie de proximité | 71 |
| Développer l'innovation technologique, territoriale et sociale et construire un écosystème d'innovation et une dynamique de start-up | 73 |

Appui stratégique et moyens 75

| | |
|---|----|
| Démarche de planification | 76 |
| Les ressources humaines | 78 |
| Services comptables et financiers | 79 |
| Pilotage stratégique et optimisation des ressources | 80 |
| Administration générale et affaires juridiques | 81 |
| Communication | 83 |
| Systèmes d'information | 85 |
| Patrimoine | 86 |
| Ingénierie patrimoniale | 87 |
| Archéologie | 88 |
| Conseil de développement | 89 |

Le Conseil Communautaire 90

Introduction

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité doit être présenté avant le débat d'orientations budgétaires.

La Communauté d'agglomération a choisi de regrouper, dans un document unique, le rapport d'activité et le rapport de développement durable, dans la mesure où ils s'inscrivent tous deux dans la continuité du projet de territoire.

Bien que l'année 2025 ne soit pas encore achevée, ce document vise à dresser un bilan consolidé des actions engagées et des données disponibles à ce jour, tout en proposant une mise en perspective des orientations qui seront poursuivies jusqu'à la fin de l'exercice.

Ce rapport répond ainsi à une double exigence : d'une part, satisfaire à l'obligation réglementaire de présenter chaque année un document retraçant les principales actions menées par la Communauté d'agglomération et leur contribution, le cas échéant, aux objectifs du projet de territoire et du développement durable, et, d'autre part, assurer une information complète et transparente sur l'activité de la Communauté d'agglomération, son fonctionnement et l'état d'avancement de ses politiques publiques, tant au regard du budget prévisionnel que des résultats constatés.

À travers ce document, il s'agit donc à la fois de rendre compte des réalisations de l'année en cours et de préparer la réflexion budgétaire en lien avec les enjeux du projet de territoire.

| | | | |
|---|---------------------------------------|---|----------------------------------|
|  | Centre de première intervention | | |
|  | Centre technique | | |
|  | Dechetterie |  | Arena Béthune–Bruay |
|  | Centre de tri des déchets |  | Office du tourisme intercommunal |
|  | Plateforme de déchets verts |  | Comédie de Béthune |
|  | Station d'épuration |  | Donation Kijno |
|  | Service opérationnel d'assainissement | LAB | Labanque |
|  | CVE |  | Unité d'Art Sacré |
|  | Refuge/ fourrière |  | Geotopia |
|  | Antenne |  | Cité des Électriciens |
|  | Relais assistants maternels |  | Piscine communautaire |
|  | Pépinière d'entreprises |  | Base nautique |
|  | Hôtel d'entreprises |  | Loisinord |
|  | CRITTM2A |  | Lagune |
|  | Écoquartier des Alouettes |  | Stade d'athlétisme |
|  | CREPIM |  | Conservatoire communautaire |



Afin de favoriser la proximité et le dialogue avec l'ensemble des communes et les habitants, le Président et son équipe de l'exécutif ont décidé de découper le territoire de l'agglomération en 4 secteurs avec, à leur tête, un vice-président. seront établis de manière participative.

-  Territoire Nord
-  Territoire Ouest
-  Territoire Sud
-  Territoire Est

→ 1^{ère} intercommunalité du Pas-de-Calais

3^{ème} Communauté d'agglomération de France
(nombre de communes)



152 élus communautaires
dont 14 vice-président(e)s
et 22 conseiller(e)s délégué(e)s



100 communes
dont 62 communes de moins
de 2 000 habitants



280 000 habitants



36,7 % des habitants
ont moins de 30 ans



432 habitants/km²



3 sorties d'autoroute (A26)
1 gare TGV à Béthune



120 669 actifs



77 339 emplois
recensés sur le territoire
(INSEE, FLORES - 2025)



165 sites industriels



-0,5 %
baisse du
taux de chômage
soit 8,6% (1^{er} trimestre 2025)



+ de 2 500
commerces de proximité



579 exploitations
agricoles

→ Que faisons nous pour vous?

Les compétences de la Communauté d'Agglomération



→ Zone d'activité économique



→ Aménagement des pôles gare



→ Renfort du parc de bornes de recharge



→ Rénovation durable

01 Développement économique

La Communauté d'agglomération aide à la création et au développement des activités économiques, industrielles, agroalimentaires, artisanales, commerciales et touristiques. Elle aide également à l'immobilier d'entreprises. Elle crée, aménage, entretient et gère les zones d'activités (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire) et développe des actions en faveur du rayonnement touristique du territoire. L'Agglomération contribue au développement de la formation et de la recherche universitaires avec l'Université d'Artois et les laboratoires de recherche. Elle veille à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement de la fibre. L'innovation et le développement des usages numériques font partie de ses priorités.

02 Mobilité

La Communauté d'agglomération a confié le plan de déplacements urbains (transport et stationnement des personnes et marchandises) à Artois Mobilités qui a délégué le réseau de transports en commun à Tadao. Par ailleurs, seule ou de concert, l'Agglomération agit pour le développement d'une mobilité durable, 100% verte et accessible à tous : déploiement des bornes de recharge électrique, aménagement de voies cyclables, aires de covoiturage, parkings-relais...

03 Action sociale et solidarité

La Communauté d'agglomération agit pour recréer les liens entre les habitants et leur permettre un meilleur accès aux soins notamment. Pour cela, elle mène des actions via les contrats locaux de santé et de santé mentale, en matière d'action sociale, en direction de la petite enfance, des aînés, du handicap... L'Agglomération veille aussi agir en faveur de la jeunesse et veille à la sécurité de la population via les interventions des sapeurs-pompiers communautaires. Elle assure la gestion de la fourrière-refuge pour animaux.

04 Habitat et politique de la ville

L'Agglomération anime et coordonne des dispositifs contractuels permettant à tous les publics, y compris ceux en difficulté, d'accéder à l'emploi, aux conseils juridiques, au logement... pour assurer de meilleures égalités sociales et territoriales. Elle porte ainsi le Contrat de Ville pour la cohésion sociale ou encore le Programme local de l'habitat pour améliorer les parcs et disposer d'une offre locative sociale de qualité. Elle participe aussi au développement urbain, incite à la prévention de la délinquance et impulse la réussite éducative, gère des aires d'accueil des gens du voyage...

Les compétences

05

Aménagement et développement urbain et rural

L'Agglomération organise la planification des actions d'urbanisme au travers du schéma de cohérence territoriale. Elle crée, aménage, entretient et gère les voiries, les parcs de stationnement et les espaces publics d'intérêt communautaire. Elle réalise des diagnostics et des fouilles en archéologie préventive. Elle accompagne les communes dans leurs projets d'embellissement et de développement. Elle mène des actions d'aménagement en faveur de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle s'attache aussi à promouvoir ses atouts touristiques, paysagers et environnementaux (sentiers de randonnées, tourisme fluvestre...).

06

Environnement et biodiversité

La Communauté d'agglomération, dans l'exercice de nombreuses compétences, veille à préserver la diversité bio-logique : assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, lutte contre les inondations. Des actions de sensibilisation sont également menées par les écogardes et à Geotopia. Elle s'attache également à adapter le territoire au changement climatique, à renforcer sa résilience et à protéger les habitants via des programmes volontaires dont le Plan Climat Air Énergie territorial (maîtrise d'énergie, lutte contre les pollutions, réseau de chaleur...)

Les compétences

07

Cours d'eau et lutte contre les inondations

L'Agglomération gère les milieux aquatiques pour permettre l'écoulement naturel des eaux, contribuer à leur bon état écologique et prévenir les inondations. Avec l'extension de la compétence Gemapi, le linéaire de cours d'eau à entretenir est passé de 440km à 610km.

08

Eau et assainissement

L'Agglomération gère et maîtrise la quantité et la qualité de la ressource en eau. Elle s'occupe des eaux pluviales urbaines et du traitement des eaux usées. Il s'agit de préserver la ressource devenue précieuse.

09

Déchets

La Communauté d'agglomération collecte et organise le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés tout en veillant à prévenir et réduire au maximum leur production.

10

Culture, sport et loisirs

Que ce soit via la programmation dans ses équipements structurants ou via l'aide et le soutien technique apportée à ses communes adhérentes, l'Agglomération veille à l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture pour tous, aux activités artistiques et d'éducation populaire, à la pratique sportive et aux loisirs.



Fêtes et traditions populaires



Gestion de l'eau potable



Collecte des déchets



Diffusion culturelle

L'année 2025 en quelques dates

Janvier

Cérémonie des vœux

Le 31 janvier, la cérémonie des vœux de la Communauté d'agglomération était organisée à l'Arena Béthune-Bruay. L'occasion pour le Président Olivier Gacquerre de revenir sur les actions 2024 mais aussi d'évoquer les perspectives 2025. Et comme l'année 2025 était celle du vélo sur notre territoire, l'invité d'honneur était Jean Réveillon, ancien champion de cyclisme et directeur de France Télévisions.

Fête du ski à Loisinord

Loisinord s'est enflammé le 19 janvier ! Les skieurs étaient au rendez-vous pour une journée 100 % glisse. Le performer « Ignition » a réalisé un impressionnant spectacle de feu pour le plus grand bonheur des petits et des grands, avant la traditionnelle descente au flambeau sur la piste de ski.



Février

Ouverture du CSIPA à Gauchin-le-Gal

Après l'ouverture en 2024 de son centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes (CSIPA) à Labourse et sa première antenne à Norrent-Fontes, l'Agglo a ouvert une nouvelle antenne à Gauchin-le-Gal le 10 février 2025.



Mars

Don du sang des agents à Loisinord

Le 18 mars, l'Agglo a officialisé son engagement avec l'Établissement Français du Sang et la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, une première en France pour une intercommunalité ! À cette occasion, 103 agents de l'Agglo ont donné leur sang à Loisinord.



Tour des 100 communes

Une troisième édition réussie pour le Tour des 100 communes, qui s'est achevé au parc d'Olhain le 8 mars. Pas moins de 150 participants ont traversé 51 communes de notre Agglo, entre plaines et collines de l'Artois, sur 183 kilomètres, à la seule force des mollets.



Salon de l'Habitat

Le troisième salon de l'habitat et de l'immobilier a été organisé les 15 et 16 mars 2025 à l'Arena Béthune-Bruay. De nombreux professionnels étaient réunis pour conseiller les habitants, pour de petits et grands travaux.



Avril

Théâtre handicap invisible

Le 10 avril, à Ruitz, 120 personnes ont participé à un théâtre forum immersif et participatif autour du handicap invisible, organisé par l'Agglo dans le cadre de sa charte handicap.

La compagnie « Au-delà du seuil », a conçu un spectacle sur-mesure, basé sur des situations concrètes, vécues et jouées de manière à provoquer réaction, réflexion, et discussion.

Inauguration d'une boutique à l'essai à Haillicourt

Le 30 avril, l'Agglo était aux côtés d'Initiative Artois pour inaugurer l'Atelier d'arum, une nouvelle « Boutique à l'essai ». En soutenant ces boutiques à l'essai, la collectivité encourage l'initiative, accompagne les porteurs de projet et participe activement à la redynamisation des centres-villes.

Mai

Pose de la première pierre de la STEP d'Haisnes

Le 15 mai, l'Agglo a lancé la construction d'une nouvelle station d'épuration à Haisnes-lez-La-Bassée. Cet équipement répondra à 2 priorités du projet de territoire : protéger la nature et ses ressources et garantir la proximité sur l'ensemble du territoire.

Objectifs : -15 % d'énergie consommée et une qualité d'eau rejetée supérieure aux exigences réglementaires pour respecter plus encore les milieux naturels et les eaux du canal d'Aire.

Fête de la nature à Geotopia

Le 24 mai, la fête de la nature a été organisée à Geotopia. Petits et grands étaient invités à vivre une journée pleine de découvertes : jeux, ateliers, observations... pour s'émerveiller et apprendre en s'amusant.

Une belle occasion d'en savoir plus la biodiversité locale et de sensibiliser à sa préservation.

Juin

Rencontres de l'alternance

Le 4 juin, l'Agglo a organisé les Rencontres de l'alternance en partenariat avec France Travail, la Mission Locale et la plateforme Proch'Emploi Béthune. Plus de 50 entreprises et centres de formation étaient présents pour accompagner les 260 candidats présents, du CAP au Bac +5.

Open Plus Basket 3x3 à l'Arena

Du 4 au 8 juin, l'Arena Béthune-Bruay a vibré au rythme du basket 3x3, cette discipline qui a fait sensation aux Jeux Olympiques 2024. Organisé par l'Agglo, en collaboration avec la Fédération Française de Basket, ce rendez-vous national a réuni de nombreux sportifs, novices comme champions.



Festival les petits bonheurs

Du 10 juin au 15 juillet, la 9e édition du festival s'est installée dans 11 communes de l'Agglo. Ils étaient plus de 300, en situation de handicap, à devenir cette année encore Créateurs de Bonheurs !

Fête du refuge

Comme chaque année, le refuge communautaire a ouvert ses portes à Béthune. Des démonstrations de la police nationale ainsi que des séances d'éducation canine étaient proposés à cette occasion.

Inauguration de l'usine décarbonatation

Le 24 juin 2025, la première usine de décarbonatation du Pas-de-Calais a été inaugurée à Houdain. Ce nouvel équipement traite l'eau pour en réduire la teneur en calcaire, afin de la rendre moins dure et de protéger les 69 000 habitants de 12 communes.

Juillet-août

Tour de France

C'était une grande première pour notre territoire, qui a bénéficié de deux passages du Tour de France les 5 et 7 juillet 2025 ! Une belle ferveur populaire !

Pour mettre en lumière l'Agglo 100 % vélo, des flocages ont notamment été posés sur les routes.

Travaux des pôles-gares de Lillers et Isbergues

Les pôles-gares d'Isbergues et de Lillers se transforment, pour offrir aux voyageurs et habitants des gares plus modernes, accessibles et pratiques, avec des parkings paysagers, des cheminements doux et accès aux personnes à mobilité réduite, des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Inauguration du centre de première intervention (CPI) d'Isbergues

Le 28 août, le nouveau CPI a été inauguré à Isbergues. Cette nouvelle unité, qui est, pour le moment, une annexe de celle de Divion a pour objectifs de renforcer le maillage du territoire nord de l'Agglo, d'offrir la même qualité de service à tous les habitants, gratuitement et de permettre de faire face à la forte sollicitation des sapeurs-pompiers communautaires, notamment en cas d'inondation.



Septembre

Fête des jumelages

L'Agglo a organisé, les 6, 7 et 8 septembre, la première Fête des jumelages, en partenariat avec l'association Véhicules Militaires de l'Artois. Ces trois jours ont permis de célébrer les relations d'amitié entre nos communes et des villes européennes. Au programme : camp militaire à Haillicourt, accueil de délégations allemandes, polonaises, slovaques et anglaises et défilé de plus de 300 véhicules militaires, dans le cadre du programme « Il était une fois le Pas-de-Calais libéré ».

La Charte de la Paix a ensuite été signée, un geste fort qui témoigne de l'attachement aux valeurs de fraternité, de solidarité et de mémoire partagée.

Journée des sports d'opposition

Plus de 600 enfants ont découvert les sports d'opposition le 11 septembre à l'Arena Béthune-Bruay : 26 classes de CE1 et CE2 du territoire, soit 610 élèves de 7 et 8 ans, ont découvert le judo, le karaté, le parajudo...

Bus cœur des femmes

Le Bus du Cœur des Femmes, soutenu par la Communauté d'agglomération, était à Bruay-La-Buissière le 26 septembre. Les objectifs : dépister, informer, sauver.

En 2h, un bilan cardio-gynéco complet et gratuit était proposé pour prévenir la première cause de mortalité chez les femmes : les maladies cardiovasculaires.

Barlin c'est géant(s)

Le 21 septembre, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'Agglo a proposé une belle fête populaire avec « Barlin, c'est géant(s) ». De la musique, des sourires, de la convivialité, des émotions partagées, plus de 20 géants se sont réunis à Barlin.



Octobre



Une vidéo avec Julien Bing

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, l'Agglo a noué un partenariat avec l'humoriste Julien Bing, pour évoquer un sujet qui nous concerne tous : le temps passé par nos enfants devant les écrans. Le résultat : une vidéo qui déculpabilise mais qui alerte sur ce sujet prégnant dans notre société actuelle.

Inauguration du jardin de la paix indien à Richebourg

Le 5 octobre, le jardin de la Paix indien a été inauguré à Richebourg. Conçu par Newarch Landscapes LLP, il rend hommage aux soldats indiens tombés lors de la Première Guerre mondiale.

Semaine intercommunale du handicap



La Communauté d'agglomération a organisé la deuxième édition de la semaine intercommunale du handicap. Au programme : animations, spectacles et expositions pour, ensemble, donner une place à chacun sur le territoire.

Semaine d'information en santé mentale

Du 6 au 19 octobre 2025, de nombreux rendez-vous ont été proposés autour du bien-être et de la santé mentale : théâtre-débat, forum santé, ateliers parents-enfants... L'occasion de s'informer, d'échanger et de partager dans une ambiance conviviale et bienveillante !

Festival Harmonik

Les 3, 4 et 5 octobre, à l'Arena Béthune-Bruay, le festival de sociétés musicales a réuni harmonies, fanfares, bandas, chorales, ensembles d'accordéons... et a mis en valeur la richesse de la musique amateur du territoire pendant tout un week-end.

Fête des saveurs fermières et brassicoles

Elle a fait la part belle à notre agriculture locale les 18 et 19 octobre à Houchin ! Organisée dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglo, la fête des saveurs fermières et brassicoles a mis en lumière la richesse et la diversité des productions locales.

Novembre

Inauguration du point-justice de Lillers

Le point-justice de Lillers, inauguré le 5 novembre, complète le dispositif des point-justice de l'Agglo, à la disposition des habitants du territoire à Houdain, Auchy-les-Mines, Bruay-La-Buissière et désormais Lillers.

Lieu d'accueil et d'information, le point-justice permet à chacun d'obtenir gratuitement des conseils juridiques et une orientation adaptée sur des questions du quotidien : logement, travail, famille, consommation, procédures, etc.

Pose de la première pierre de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

Le 6 novembre 2025, à Labeuvrière, la première pierre de l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique), également appelée hub régional énergétique, a été posée. Elle traitera 100 000 tonnes de déchets par an. Un projet emblématique et un investissement de 150 millions d'euros, qui illustre notre ambition : une Agglo 100 % durable.

Cérémonie J'apprends à nager

Le 14 novembre, 164 enfants issus des quartiers prioritaires ont été félicités lors d'une remise de diplômes au stade de glisse de Loisinord. Ils ont appris à nager à l'été 2025 dans les piscines communautaires, dans le cadre de l'opération « J'apprends à nager ». L'objectif : que 100 % des jeunes entrant en sixième sachent nager à horizon 2032.



Priorité 1

→ Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane agit au quotidien aux côtés de ses 100 communes, partenaires essentiels de la mise en œuvre du projet de territoire. Leur proximité avec les habitants en fait des acteurs incontournables de l'action publique locale.

L'Agglomération affirme sa volonté de soutenir les communes dans la conception, la planification et la réalisation de leurs projets, à travers un accompagnement global mobilisant ses compétences techniques, administratives et financières. Cet appui se traduit par la mise à disposition d'une ingénierie dédiée, capable d'apporter conseils, expertise et assistance dans le montage de projets structurants, mais aussi par des dispositifs de financement comme les fonds de concours.

Parallèlement, la Communauté d'agglomération favorise la mutualisation des moyens et des services pour garantir une gestion plus efficiente et solidaire des ressources. Des services partagés tels que le Relais Petite Enfance, le Service d'instruction des autorisations du droit des sols ou encore la centrale d'achat intercommunale témoignent de cette volonté d'optimiser les coûts tout en renforçant la qualité du service rendu aux habitants.

Ainsi, à travers l'ingénierie, la mutualisation et l'accompagnement financier, la Communauté d'agglomération poursuit un objectif commun : renforcer la cohésion territoriale et offrir à chaque commune les moyens de concrétiser ses projets au service du développement durable et de la qualité de vie des habitants.

Apporter un soutien en ingénierie

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane renforce son rôle d'appui auprès des communes en leur apportant un accompagnement technique et en ingénierie pour la définition et la mise en œuvre de leurs projets.

Cet appui vise à soutenir les communes, notamment les plus petites, dans la conception, la planification et la concrétisation de leurs projets d'aménagement ou de réhabilitation, en mobilisant les compétences internes de la collectivité.

Les chargés de mission référents territoriaux accompagnent les élus et techniciens locaux à chaque étape : élaboration du programme, recherche de cofinancements, coordination avec les directions opérationnelles.

Un marché d'études rurales, relancé en 2024 pour les communes de moins de 3 500 habitants, complète ce dispositif d'appui. Il permet de financer :

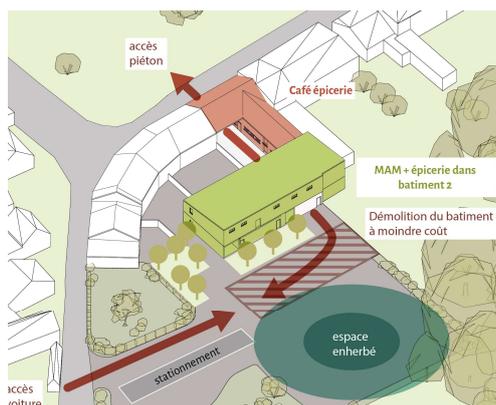
- Études pré-opérationnelles relatives aux projets d'aménagement et de développement de tout ou partie d'une commune rurale ou périurbaine ;
- Études de faisabilité pour la reconversion de bâtiments.

Parallèlement, la Communauté d'agglomération accompagne également les communes sur le volet énergétique, à travers le dispositif « Conseiller Énergie Partagé » (CEP). Ce service vise à soutenir les communes volontaires dans la réduction de leurs consommations énergétiques et la réhabilitation thermique de leur patrimoine bâti.

Les actions et projets phares de 2025

Étude pré-opérationnelle d'aménagement d'un îlot au centre du village de Rely

La commune de Rely a engagé une réflexion sur la reconversion d'un ancien abattoir à lapins et de logements attenants pour créer un café-épicerie multiservices et une maison d'assistantes maternelles. La Communauté d'agglomération a accompagné la définition du programme et du plan de financement.



Étude pré-opérationnelle de requalification de bâtiments communaux à Neuve-Chapelle

La Communauté d'agglomération accompagne la commune dans la reconfiguration de son pôle éducatif et administratif (école, bibliothèque, mairie), en intégrant les normes de sécurité et d'accessibilité.

Programme Action Cœur de Ville

Béthune : Poursuite de l'Eurovélo 5 et mise en lumière du Beffroi ;

77 projets soutenus par un accompagnement technique

43 actions inscrites à la programmation Petites Villes de Demain

35 actions inscrites à la programmation Action Cœur de Ville

7 actions en maîtrise d'ouvrage Communauté d'agglomération pour ACV-PVD

20 actions subventionnables à hauteur de 5,8M €

47 Actions inscrites dans la convention pluriannuelle NPNRU

Priorité 1 : Renforcer la coopération et soutenir les 100 communes et leurs habitants

Bruay-La-Buissière : Aménagement du parc urbain – Place de l'Europe, valorisation du Bois Cadot ;

Programme Petites Villes de Demain

Auchel : aménagement du complexe Secrétin et du parvis du musée de la Mine.

Calonne-Ricouart : valorisation du Parc Calonnix et rénovation énergétique de l'école Deneux.

Lillers : aménagement du Pôle Gare et requalification du parvis du 39 rue d'Aire.

Service « Conseiller Énergie Partagé »

Création de temps d'accompagnement collectif pour aborder des sujets en lien avec la transition énergétique :

- Visite apprenante d'une chaudière Biomasse du territoire,
- Webinar sur les obligations réglementaires en lien avec le « décret tertiaire ».

CONSEILLER ÉNERGIE PARTAGÉ :

65 communes

adhérentes au dispositif CEP et

54 états des lieux restitués

13 dossiers en cours

d'analyse et **33** audits énergétiques réalisés

Partenariats mobilisés

Convention-cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville (ANCT, Action Logement, Banque des Territoires, Région Hauts-de-France, ...).

Convention-cadre pluriannuelle Petites Villes de Demain (ANCT, Banque des Territoires, Région Hauts-de-France ...).

Donner accès à l'expertise et maîtriser les coûts par la mutualisation

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane poursuit le développement de la mutualisation des services avec ses communes, dans une logique de coopération, d'efficacité et de solidarité territoriale.

Ces dispositifs visent à mettre à disposition des communes des compétences techniques et administratives partagées, afin d'optimiser les moyens publics, d'assurer un niveau de service homogène sur le territoire et de renforcer l'ingénierie communale.

Ces services mutualisés traduisent notre volonté d'offrir un soutien concret et opérationnel aux communes, tout en favorisant la mutualisation des ressources et la montée en compétence collective à l'échelle intercommunale.

Les actions et projets phares de 2025

Poursuite de la dématérialisation des demandes d'Autorisation Droit des sols (ADS)

La Communauté d'agglomération a mis en place un portail de dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme, améliorant les délais d'instruction et la transmission des dossiers.

Fin 2025, près de 70 % des demandes passent par ce guichet unique, dont 92 % des certificats d'urbanisme et 85 % des permis d'aménager.

Finalisation de la territorialisation du service ADS

Le service est désormais organisé en deux antennes, à Nœux-les-Mines et Isbergues, accessibles à tous les usagers quel que soit leur lieu de résidence. Cette réorganisation a permis d'élargir les permanences sans rendez-vous : mardis et jeudis matin, et mercredis après-midi.

L'instruction automatisée des certificats d'urbanisme informatifs (CUa)

La Communauté d'agglomération a automatisé l'instruction des certificats d'urbanisme informatifs : le logiciel génère instantanément le document à partir des données du Système d'Information Géographique (SIG), supprimant tout délai d'instruction. 31 communes bénéficient de cette innovation dont la Communauté d'agglomération est précurseur.

Création d'une centrale d'achat communautaire

Au premier semestre 2025, la Communauté d'agglomération a créé sa centrale d'achat communautaire. Son premier déploiement concerne le marché public d'assurance.

La consolidation du périmètre du Relais Petite Enfance (RPE)

Au 1^{er} janvier 2025, 7 communes ont intégré le service mutualisé : Vieille-Chapelle, Lorgies, Richebourg, Festubert, Givenchy les la Bassée, Cuinchy, Cambrin. Au 1^{er} juillet 2025, la commune d'Auchy-les-Mines a rejoint le service portant à 38 le nombre de communes adhérentes.

Autorisations Droits du Sols :

76 Communes adhérentes

4 548 dossiers déposés dont

361 permis de construire et **14** permis d'aménager (données au 5 septembre)

Centrale d'achat communautaire :

Création 1^{er} semestre 2025

12 communes adhérentes au 15 octobre 2025

Relais Petite Enfance :

38 Communes adhérentes

3 sites : Lillers, Isbergues et Richebourg

Des animations quotidiennes auprès des enfants et des assistants maternels

En cohérence avec le projet pédagogique du Relais Petite Enfance, 290 animations ont été proposées entre janvier et août 2025. 54 familles et 21 assistants maternels ont été reçus en rendez-vous. Des temps forts (carnaval, chasse à l'œuf, fête de l'été) ont favorisé les échanges entre enfants, parents et professionnels.



Au 31 août :

290 animations réalisées,

3 temps forts,

3 ateliers passerelles et

4 sessions de formation

pour **41** participantes

Projet pédagogique 2025 consacré au contact avec la nature

Partenariats mobilisés

L'instruction des ADS se fait en complet partenariat avec les services de l'État (Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Architectes des Bâtiments de France, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ...), mais également tous les services amenés à produire des avis sur les dossiers : services de l'Agglomération (Petit cycle de l'eau, Environnement, Patrimoine), gestionnaires de réseau, etc.

Le RPE travaille en étroite collaboration avec les partenaires du territoire d'intervention, qu'il s'agisse des Etablissements d'Accueil du jeune enfant, des bibliothèques – médiathèques, des structures handicap et personnes âgées. Le service adhère à l'association Gamins Exceptionnels, partenariat visant à sensibiliser à l'accueil d'enfants en situation de handicap et à favoriser les accueils chez les assistantes maternelles.

Perspectives

Un nouvel agrément 2026-2030 : Un nouveau dossier d'agrément couvrant la période 2026-2030 a été travaillé et déposé auprès des services de la CAF en 2025, permettant à la fois de couvrir le nouveau périmètre d'intervention, de définir les priorités, les modalités d'actions, les missions renforcées et de sécuriser les financements du service. Le RPE devra notamment dans le cadre de ce nouvel agrément poursuivre les initiatives en faveur de la promotion du métier d'assistant maternel, conforter les parents-employeurs dans leur rôle et mobiliser davantage d'assistants maternels lors des actions proposées.

Au 1^{er} janvier 2026, le RPE intègrera la commune d'Annequin et s'adressera alors à :

- 39 communes ;
- 187 assistants maternels ;
- Un territoire de 66400 habitants.

Accompagner financièrement les projets des communes

Avec la mise en application au 1^{er} janvier 2025 des amendements apportés au dispositif des fonds de concours contribuant notamment à conforter l'accompagnement des communes rurales et en politique de la ville, le nombre de projets communaux soutenus a poursuivi sa progression constatée en 2024.

Ces nouvelles dispositions sont couplées à l'augmentation significative de l'enveloppe financière annuelle qui est passée à 5,5M€ et d'un appui renforcé des services de la Communauté d'agglomération auprès des communes dans la recherche de subventions complémentaires visant à optimiser le taux de financement de leur projet.

Les projets financés au titre des fonds de concours contribuent à la déclinaison des priorités du projet de territoire et traduisent, à l'échelle locale, la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de développement durable qu'elles sous-tendent.

Que ce soit au travers de l'amélioration du cadre de vie et de la préservation du patrimoine communal, du développement des mobilités douces, de la préservation de la ressource en eau ou encore de la transition énergétique et de la réhabilitation des bâtiments, ils représentent des investissements conséquents qui sont ainsi déployés au service d'une "Agglo 100% Durable".

Les actions et projets phares de 2025

Fonds de concours classique

Près de 45 communes sur les 78 communes éligibles de moins de 3 500 habitants ont bénéficié de l'aide en faveur des aménagements et équipements légers. Plus de 3.5 M€ ont été attribués en faveur de l'aménagement des espaces publics, du patrimoine communal et de l'amélioration des services et équipements communaux.

Fonds de concours « économie de proximité »

Les communes de Camblain-Chatelain, Gosnay, Oblihem et Calonne-Ricouart ont bénéficié du fonds de concours "économie de proximité" contribuant à la création d'une Maison des Assistantes Maternelles, de cafés et la rénovation de l'épicerie solidaire pour un montant total de Fonds de Concours de 270 000 €.

Fonds de concours « Lecture publique »

Enfin, la lecture publique confère un intérêt significatif auprès des communes au regard des 170 000 € de fonds de concours attribués.

130 projets financés

72 communes
accompagnées

100 % de l'enveloppe
consommés

5,5 M€ attribués

Perspectives

Conserver ce niveau de consommation annuel des fonds de concours et continuer à œuvrer auprès des communes dans le but de faciliter la mise en œuvre de leurs projets et de contribuer à la dynamique collaborative entre leurs services et ceux de la Communauté d'agglomération.

Priorité 2

→ S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Consciente des effets déjà perceptibles du changement climatique et de la nécessité de préserver ses ressources, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane agit avec détermination pour rendre son territoire plus résilient et respectueux de l'environnement. L'adaptation au climat, la préservation de la biodiversité, la gestion durable de l'eau, la prévention des risques et la réduction des pollutions guident l'ensemble de ses politiques publiques.

Face aux épisodes météorologiques extrêmes, à la raréfaction des ressources et à l'érosion des milieux naturels, la collectivité poursuit la modernisation de ses infrastructures, renforce la protection des habitants et valorise les pratiques durables. Elle engage des investissements structurants pour garantir la qualité et la disponibilité de l'eau, prévenir les inondations, restaurer les espaces naturels et promouvoir une consommation raisonnée du foncier. Parallèlement, elle soutient la transition énergétique, le développement d'énergies renouvelables, la rénovation du parc de logements et l'évolution des mobilités vers des modes plus sobres et décarbonés.

Cette démarche globale s'appuie sur la mobilisation de tous : communes, acteurs économiques, partenaires institutionnels et habitants. Ensemble, ils contribuent à un même objectif – préserver le cadre de vie, protéger la nature et assurer aux générations futures un territoire durable, solidaire et en capacité de s'adapter aux défis climatiques.

Garantir l'approvisionnement et la qualité en eau du territoire

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est en charge, dans le domaine du petit cycle de l'eau, de la production et de la distribution de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif, ainsi que de la gestion des eaux pluviales en milieu urbain. Ces missions constituent un pilier du développement durable du territoire, en assurant la protection de la ressource, la qualité du service rendu aux usagers et la préservation du milieu naturel.

La politique communautaire de l'eau vise à garantir un approvisionnement sûr et maîtrisé, à collecter, transporter et traiter les eaux usées dans le respect des exigences environnementales, et à mieux gérer les eaux pluviales afin de limiter le ruissellement et les risques d'inondation.

Les enjeux identifiés dans le projet de territoire sont majeurs : préserver les ressources et les captages, assurer une distribution efficace et abordable, et réduire les rejets d'eaux usées et pluviales vers le milieu naturel.

Dans un contexte de pression accrue sur la ressource, la Communauté d'agglomération renforce sa stratégie de gestion intégrée et durable du cycle de l'eau. Celle-ci repose sur la prévention, la maîtrise des consommations, la modernisation des infrastructures et la planification d'investissements structurants pour sécuriser l'approvisionnement et préserver la qualité de la ressource à long terme.

Le patrimoine du petit cycle de l'eau illustre l'ampleur des infrastructures mobilisées pour assurer un service public performant :

- Un réseau d'assainissement de 1 136 km, dont 313 km en réseau unitaire, comprenant 15 stations d'épuration, 4 sites de lagunage et 15 microstations, gérés par deux délégataires (à l'exception de trois microstations et de la station de Béthune, exploitées en régie) ;
- Un réseau d'eau potable de 2 015 km, dont 956 km en régie, avec 34 forages actifs, 8 stations de traitement (hors chloration) et 52 réservoirs, pour une capacité totale de 40 390 m³.

Les actions et projets phares de 2025

Vers une gestion modernisée et unifiée du service de l'eau

La Communauté d'agglomération a créé une Agence en ligne pour simplifier les démarches liées à l'eau et à l'assainissement. Un numéro unique gratuit (0 800 100 116) et un mail commun (accueil.eau@bethunebruay.fr) permettent désormais un accès centralisé au service.

Parallèlement, un travail de fond a été conduit sur la reprise en régie du service de l'eau potable, applicable au 1^{er} janvier 2026. Cette transition a nécessité une coordination étroite avec les délégataires actuels, Veolia Eau et Saur, afin de préparer un transfert opérationnel sécurisé et garantir la continuité du service. Cette évolution marque une étape majeure vers une organisation plus cohérente, plus lisible et pleinement maîtrisée à l'échelle du territoire.

Tarifications

La Communauté d'agglomération a poursuivi la démarche d'harmonisation des tarifs de l'eau potable, amorcée afin de garantir une plus grande équité entre les usagers du territoire. Cette harmonisation se poursuivra jusqu'en 2026. Parallèlement, le tarif de la redevance d'assainissement collectif a fait l'objet d'une revalorisation, fondée sur l'évolution de l'inflation et sur la refonte des redevances de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, afin d'assurer un équilibre durable du service et de maintenir la qualité des infrastructures.

1 099 *contrôles*

assainissement dans le cadre de la vente d'une habitation

81 *demandes*

d'autorisation d'installation d'un système de gestion des eaux pluviales à la parcelle

2,776 M€ *en*

assainissement et

4,24 M€ *en eau*

potable pour l'extension, le renouvellement et la réhabilitation des réseaux

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Programme d'investissement 2023–2032 du projet de territoire

D'un montant global de 251 M€, vise à moderniser les réseaux et à préserver la ressource en eau. Il comprend notamment la construction de la station d'épuration de Haisnes pour la mise en conformité du système d'assainissement d'Auchy-les-Mines/Haisnes, ainsi que la mise en œuvre du schéma directeur de l'alimentation en eau potable, fixant un taux de renouvellement des réseaux de 0,6 % par an.

Pour accompagner ces investissements, le budget principal apporte une contribution exceptionnelle annuelle de 2 M€ au budget de l'assainissement collectif et de 1 M€ à celui de l'eau potable.

Création d'un stockage et d'une usine de traitement – Beau Marais, Béthune

L'unité de distribution (UDI) du Béthunois, l'une des plus importantes du territoire, dessert 11 communes à partir de quatre forages, dont deux sont actuellement en service à Béthune (Beau Marais). Afin de renforcer l'approvisionnement en eau potable, une étude de maîtrise d'œuvre complète pour la construction d'un nouveau réservoir et d'une usine de potabilisation a été lancée, avec des travaux programmés pour 2027.

Gestion et maîtrise de la ressource

Poursuite de la régularisation des déclarations d'utilité publique de Houdain, Vendin-lès-Béthune, Lillers et Bourecq : protéger la ressource en créant de nouveaux forages en remplacement de forages non protégés (Bourecq et Lillers) ou en sécurisation de champs captants (Houdain et Vendin-lès-Béthune).

Rendu final des études du schéma directeur de l'alimentation en eau potable du territoire

Performance des ouvrages

L'année a été marquée par la poursuite des diagnostics sur les ouvrages de Beuvry et le démarrage des études pour Douvrin et Billy-Berclau. Des travaux ont été engagés pour réutiliser les eaux usées de la station de Béthune.

286 boîtes de
branchements créées en
eaux usées

9,95 km de
réseaux renouvelés pour
la lutte contre les fuites
et les eaux rousses

Service SPANC
(assainissement non
collectif):

134 contrôles de
conception dont

81 réhabilitations

115 contrôles de bonne
exécution dont

64 réhabilitations

1 389 contrôles de
bon fonctionnement et
d'entretien programmés
et **974** réalisés

Perspectives

La Communauté d'agglomération poursuivra également ses actions de lutte contre les eaux rousses avec la remise en conformité de l'unité de traitement contre le fer de Gonnehem, la création d'une unité de traitement du fer sur l'unité de distribution de Calonne-Ricouart ainsi que des nouvelles tranches de régénération des réseaux sur les communes de l'unité de distribution de Calonne-Ricouart et Béthune.

Protéger les habitants des risques naturels et technologiques

Le territoire de l'Agglomération fait face à une vulnérabilité accrue aux risques naturels et technologiques, amplifiée par le changement climatique. Inondations, ruissellement, retrait-gonflement des argiles ou encore risque minier figurent parmi les principales menaces.

Depuis 2018, la Communauté d'agglomération mène une politique ambitieuse de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), renforcée par la contribution instaurée en 2021. Elle se traduit par l'aménagement de zones d'expansion de crues, la gestion concertée de centaines de kilomètres de cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques.

Les actions et projets phares de 2025

Ouvrages de lutte contre les inondations

L'Agglomération a poursuivi ses actions de prévention des inondations, avec l'avancement des opérations du PAPI 3 (programme d'actions de prévention des inondations) et la préparation du PAPI 4.

Les travaux réalisés comprennent la finalisation des vis de la Loïse à Beuvry, la création de la Zone d'Expansion des Crues (ZEC) de la Méroïse à Lespesses, la finalisation de la retenue collinaire de Gauchin-Legal "Le Paradis" et le démarrage de la ZEC de Bellerive à Gonnehem.

Parallèlement, des études de caractérisation et de classement des systèmes d'endiguement de la Lawe, de la Clarence et de leurs affluents ont été menées pour renforcer la prévention et la protection du territoire.

Ouvrages de lutte contre le ruissellement

L'Agglomération a poursuivi ses actions de prévention des ruissellements, avec la réalisation des premiers aménagements d'hydraulique douce sur le bassin versant de la Lawe amont.

Des études de conception ont été menées pour les bassins versants de la Laquette (maîtrise d'ouvrage déléguée au SYMSAGEL (Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys)) ainsi que pour les communes de Lillers et Ecquedecques. Parallèlement, les premiers travaux ont été réalisés suite à l'obtention des dossiers de Déclaration d'intérêt général pour le plan de gestion des fossés sur 20 communes du Bas-Pays.

Finalisation du plan intercommunal de sauvegarde

L'Agglomération a finalisé son plan intercommunal de sauvegarde (PICS), destiné à anticiper et coordonner les interventions en situation d'urgence. Il définit les procédures d'alerte, d'évacuation et de protection des populations, tout en précisant les rôles des services et partenaires. Sa mise en œuvre renforce la préparation et la résilience du territoire face aux risques.

Inauguration de l'Unité Territoriale d'Intervention (UTI) d'Isbergues

Le 29 août 2025, l'Agglomération a inauguré la nouvelle unité des pompiers communautaires d'Isbergues, renforçant la couverture de sécurité civile sur le territoire. Composés uniquement de volontaires, ces sapeurs-pompiers réalisent principalement des opérations diverses : interventions lors de tempêtes, destruction de nids d'hyménoptères, pompage de caves inondées, bâchage ou dégagement de routes. L'unité permet ainsi d'optimiser la réponse aux urgences et de protéger efficacement les habitants et leurs biens.

28 chantiers finalisés dans le cadre des travaux d'urgence de lutte contre les inondations

3 469 interventions au cours du 1^{er} semestre 2025 des sapeurs-pompiers volontaires communautaires

135 diagnostics de vulnérabilité liés aux habitations sinistrées par suite des inondations de novembre 2023 et janvier 2024

8 M€ de budget annuel pour la politique GEMAPI

Préserver les espaces agricoles et naturels en limitant la consommation foncière

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane agit pour préserver les espaces agricoles et naturels tout en limitant l'artificialisation des sols. Elle met en œuvre des plans de restauration écologique afin de maintenir la biodiversité et valoriser les anciens sites miniers reconvertis en milieux naturels riches.

Ces actions s'accompagnent d'une sensibilisation du public à la nature, portée notamment par Geotopia à Mont-Bernanchon, qui encourage la découverte et la préservation du patrimoine naturel.

Enfin, la reconversion des friches et dents creuses et la résorption de la vacance commerciale constituent des leviers essentiels pour un développement économique sobre en foncier, conciliant attractivité et protection de l'environnement.

Les actions et projets phares de 2025

Revalorisation de la zone humide de Drouvin-le-Marais

Les travaux pour la revalorisation de la Zone Humide de Drouvin-le-Marais ont démarré en octobre 2025

Geotopia – La Maison de la Nature

La Communauté d'agglomération a poursuivi ses actions de sensibilisation à la biodiversité sur le site de Geotopia – la Maison de la Nature, au sein des établissements scolaires et dans les communes du territoire. Evénements et animations ont permis de sensibiliser plus de 12 000 enfants et adultes à la découverte de la faune et de la flore locales.

Milieux naturels terrestres

La Communauté d'agglomération a engagé 100 000 € pour la gestion et la restauration des sites naturels, via des interventions du service opérationnel et d'entreprises spécialisées. Ces actions – gestion différenciée, restauration écologique et entretien – visent à préserver les habitats naturels tout en maintenant leur ouverture au public. Chaque site a fait l'objet d'un comité de gestion associant élus, usagers et riverains.

Milieux naturels aquatiques

Les techniciens, avec le service opérationnel ou des entreprises ont mis en œuvre les plans de restauration des cours d'eau du territoire, avec la réalisation d'abreuvoirs, la renaturation de berges, la plantation d'hélophytes pour un montant de 1,6M €.

Renforcement de l'utilisation des friches et dents creuses

Huit rencontres avec des promoteurs et enseignes ont permis de rappeler les objectifs de sobriété foncière inscrits dans le schéma d'aménagement commercial. Les porteurs de projets sont désormais incités à privilégier les friches et à compenser toute nouvelle artificialisation.

La rédaction du futur DAACL (document d'aménagement artisanal commercial et logistique), intégrée au SCoT (schéma de cohérence territoriale) de l'Artois, renforce ces principes en leur donnant un caractère prescriptif.

553 évènements et activités organisés en faveur de la préservation de la biodiversité

6 500 personnes (individuels, scolaires, groupes) sensibilisées à Geotopia

16 stands d'information sur la biodiversité lors de manifestations locales

5 215 élèves sensibilisés à travers le programme d'animation en milieu scolaire et des projets d'établissements

331 personnes sensibilisées lors de sorties nature dans les communes

Partenariats mobilisés

Des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage au SYMSAGEL ont permis de démarrer les études pour le renouvellement des plans de restauration écologique de la Clarence et de ses affluents et du Surgeon de la Fontaine de Bruay, du flot de Wingles et de leurs affluents.

La collectivité a poursuivi son partenariat avec le **Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France**, réalisant les suivis scientifiques du plan de gestion écologique de la ZEC de Gosnay.

Dans le cadre du partenariat avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), l'étude pour le recensement des zones humides par IA s'est terminée en septembre 2025, permettant la réalisation d'une cartographie des zones humides du territoire.

La collectivité a poursuivi son partenariat avec :

- **Espaces Naturels Régionaux** : opération *Plantons le décor* 2025,
- **Groupeement Sanitaire Apicole du Pas-de-Calais** : accompagnement sanitaire du rucher de Geotopia,
- **Association Lestrem Nature** : gestion de zones humides accueillant des activités de Geotopia,
- **Association Jardins Passions** : valorisation du jardin naturel et pédagogique de Geotopia,
- **Club d'Astronomie de Mont-Bernanchon** : observation du ciel et sensibilisation à la pollution lumineuse

Perspectives

Dix actions prioritaires ont été identifiées pour la restauration hydromorphologique. Les échanges avec les maires, puis la concertation avec les riverains, devraient débuter à l'hiver 2025-2026.

Poursuite des actions sur le site de Geotopia et lors de manifestations communales ou intercommunales, avec une attention particulière portée à la diversité des publics. Maintien et enrichissement des animations en milieu scolaire, ainsi que de l'accompagnement des projets pédagogiques autour de la biodiversité.

Renforcement de l'action éducative sur le territoire via un programme de sorties nature coorganisées avec les communes volontaires, pour favoriser la découverte des milieux naturels de proximité.

Protéger les écosystèmes et réduire les polluants atmosphériques et sonores

La Communauté d'agglomération de Béthune–Bruay, Artois Lys Romane s'est fixé pour objectif de réduire de 15 % la production de déchets ménagers et assimilés d'ici 2030, par rapport à 2010.

Pour y parvenir, elle organise la collecte, le traitement et la valorisation des déchets sur l'ensemble du territoire à travers ses équipements et dispositifs communautaires. L'extension des consignes de tri, accompagnée d'actions régulières de communication et de sensibilisation, contribue à améliorer la qualité du tri et à diminuer la production d'ordures ménagères.

Engagée dans une démarche d'économie circulaire, la Communauté d'agglomération met en œuvre une feuille de route dédiée à la prévention des déchets et à la lutte contre les gaspillages. En lien avec de nombreux acteurs locaux, elle encourage les modes de consommation responsables, le tri à la source des biodéchets, la réparation et le réemploi, afin de sensibiliser les habitants et de promouvoir une utilisation raisonnée des ressources.

Les actions et projets phares de 2025

Le Hub régional énergétique à Labeuvrière

La Communauté d'agglomération a lancé la construction de sa nouvelle Unité de valorisation énergétique (UVE) pour pérenniser la valorisation des déchets et maîtriser les coûts de traitement. Plus performante, elle produira davantage d'énergie décarbonée tout en améliorant le traitement des fumées.

L'UVE, autrement valorisée comme étant le Hub régional énergétique, alimentera l'industriel CRODA et le réseau de chaleur de Béthune, le surplus étant injecté sur le réseau électrique.



Collecte et tri des déchets

La collecte des déchets a su s'adapter et se moderniser afin d'offrir un service de qualité auprès de ses usagers. Ceci passe par un développement de la collecte en apport volontaire (+ 24 points d'apport volontaire et points de regroupement ordures ménagères, recyclables) et une exigence de tri vis-à-vis des dépôts en apports volontaires.

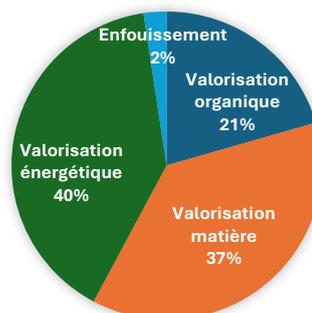
Déchetteries et mise en œuvre des nouvelles obligations

Depuis fin 2024, les déchetteries de l'Agglomération adaptent leurs règles de tri pour intégrer les obligations de responsabilité élargie du producteur (REP), notamment pour le plâtre et le bois. La déchetterie de Béthune a déjà ajouté quatre nouvelles fractions de tri.

L'UVE de Labeuvrière, c'est jusqu'à

22 000 tonnes de CO² de moins qui sera rejeté dans l'atmosphère

TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2025



10 sites de compostage de gros volume installés

600 composteurs

vendus et distribués :

- Composteur 345L : 17€
- Composteur 800L : 30€

Renouvellement du parc de véhicules poids lourds

Trois nouveaux camions bennes seront livrés d'ici fin 2025, pour un investissement de 852 198 € TTC. Destinés à la collecte des ordures ménagères et recyclables, ils respectent les normes environnementales actuelles et disposent d'un lève-conteneurs hydrau-électrique limitant la consommation de carburant et le bruit.

Sensibilisation et information auprès de la population

Pour améliorer la qualité du tri, des contrôles de bacs roulants sont menés en amont des collectes. 32 communes ont été concernées, soit 14 344 bacs vérifiés, permettant de sensibiliser 631 foyers à la suite d'erreurs de tri. Ces actions renforcent la bonne application des consignes de tri sur l'ensemble du territoire.

Tri à la source des biodéchets et compostage

La Communauté d'agglomération a lancé une étude préalable pour définir la meilleure solution de tri à la source des biodéchets, conformément à la loi AGEC. La promotion du compostage se poursuit avec l'installation de composteurs collectifs, la vente de composteurs individuels et la préparation d'une expérimentation de compostage partagé prévue en 2026.

Lutte contre le gaspillage et promotion de l'économie circulaire

Six restaurants scolaires ont été accompagnés dans une démarche de réduction du gaspillage alimentaire. Grâce à des diagnostics, des pesées et des actions de sensibilisation, une baisse significative des déchets a été constatée. Parallèlement, la Communauté d'agglomération organise des ateliers et animations autour du zéro déchet, du compostage et de la lutte contre le gaspillage, afin de sensibiliser les habitants et de promouvoir l'économie circulaire sur l'ensemble du territoire.



Plus de **40 000**
tonnes de déchets
collectés en déchetterie

-49% en moyenne de
gaspillage alimentaire dans
les restaurants scolaires
accompagnés

50 stands pour
3 000 citoyens

sensibilisés au
compostage, à la lutte
contre le gaspillage
alimentaire et au zéro
déchet

2 371 élèves
sensibilisés dans le
programme d'animation en
milieu scolaire et des
projets d'établissements
éco-responsables

20 ateliers ponctuels ont
permis de sensibiliser
150 habitants

Partenariats mobilisés

La Communauté d'agglomération a renforcé ses partenariats locaux en faveur de la prévention des déchets et de l'économie circulaire. Elle a collaboré avec la Croix-Rouge de Bruay-La-Buissière pour un atelier culinaire anti-gaspillage et avec le SIVOM du Béthunois et API Restauration dans le cadre du projet de lutte contre le gaspillage alimentaire 2025-2026.

Plusieurs conventions ont également été conclues, notamment avec Emmaüs Connect, la Junia, les lycées Blaringhem et Malraux de Béthune, ainsi qu'avec des établissements et communes pour le compostage de gros volumes et la prévention du gaspillage alimentaire. Ces coopérations renforcent la mobilisation collective du territoire en faveur d'une gestion durable des ressources.

Perspectives

La Communauté d'agglomération prévoit de renforcer la sensibilisation à l'économie circulaire, réduire le gaspillage alimentaire, installer neuf sites de compostage partagé et expérimenter le tri à la source des biodéchets en 2027. Le soutien aux restaurants scolaires, aux Repair Cafés et la création de zones de réemploi sur les déchetteries se poursuivront.

Réduire la part modale de la voiture individuelle et développer une mobilité vertueuse et 100% verte

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane s'engage dans une politique ambitieuse de mobilité durable, visant à réduire la dépendance à la voiture individuelle, encore utilisée pour 71 % des déplacements et 85 % des trajets domicile-travail. En partenariat avec le Syndicat Mixte des Transports Artois Mobilités, la Communauté d'agglomération agit pour renforcer l'offre de transports collectifs, développer les modes doux (vélo, marche, covoiturage) et améliorer la connexion entre les zones urbaines et rurales.

Elle accompagne également la transition énergétique des transports en soutenant l'usage des énergies alternatives — hydrogène vert, biocarburants, électricité — et en favorisant l'émergence de solutions de mobilité et de logistique décarbonées, en cohérence avec les ambitions du projet de territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Pôle gare de Lillers

La Communauté d'agglomération réalise à Lillers un pôle d'échanges multimodal de 3 M€ HT, destiné à favoriser les modes doux et les transports décarbonés. Ce projet structurant transformera la gare en un nœud de mobilité durable, illustrant la volonté de la Communauté d'agglomération de renforcer l'intermodalité et l'accessibilité de ses pôles ferroviaires.



Pôle gare d'Isbergues

La Communauté d'agglomération poursuit la requalification du quartier de la gare d'Isbergues dans une logique de mobilité durable. Une première tranche de 2,1 M€ HT a permis l'aménagement du parvis, d'un parking de 60 places et le déplacement des équipements. Le programme se poursuivra jusqu'en 2027 avec de nouveaux aménagements de transport, des liaisons douces et la création d'une vingtaine de logements sociaux, pour une requalification complète du secteur.

Pôles gare de Béthune et Nœux-les-Mines

Pour le pôle gare de Béthune, la consultation pour la mise en place d'un contrôle d'accès destiné aux usagers du parking TER Nord et aux salariés du bâtiment tertiaire Station B a été lancée, avec un démarrage des travaux prévu en octobre 2025. Au pôle gare de Nœux-les-Mines, les études de

850 bénéficiaires du
Pass'Mobil'Agglo 2025

10 km d'aménagements
cyclables réalisés par
l'Agglo !

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

conception ont été engagées pour la création d'un parking TER d'une cinquantaine de places, incluant les services associés.

Réseau cyclable intercommunal

Le Réseau cyclable intercommunal, désormais validé, est en phase d'études de maîtrise d'œuvre. Plusieurs itinéraires sont programmés, dont ceux reliant Verquin à Noeux, Beuvry à Béthune et Vendin-lès-Béthune à Béthune, tandis que d'autres sont en préparation sur les bassins de Lillers et d'Isbergues.

Poursuite du programme d'animation / sensibilisation autour du vélo

Le programme de sensibilisation aux mobilités douces, soutenu par AVELO 2 (ADEME), s'est poursuivi avec la 2^e fête du vélo en juin et les Assises des mobilités durables en septembre. La Communauté d'agglomération a également rejoint le dispositif Objectif Employeur Pro Vélo. Elle propose formations et ateliers aux agents, et a installé un abri de 24 vélos à l'Hôtel communautaire. La labellisation OEPV est attendue fin 2025.

Lancement du SDIRVE

Le Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE) prévoit l'installation de nouveaux points de charge sur le territoire, en complément de ceux déjà en service. Il s'appuie sur un plan de déploiement reposant sur un appel à manifestation d'intérêt destiné aux opérateurs souhaitant implanter des stations sur les sites identifiés du domaine public communal ou communautaire.

Vers une stratégie pour une logistique urbaine plus durable

Le programme Interlud+ s'est poursuivi avec l'élaboration de la charte LUD+ à l'occasion de plusieurs ateliers réunissant les parties prenantes de la logistique urbaine, dont les communes et les professionnels. La Charte validée par le Conseil communautaire comprend une dizaine d'engagements dont certains sont déjà en cours de développement.

Accompagner le développement du co-voiturage

Avec l'appui du CEREMA, la Communauté d'agglomération a défini une nouvelle stratégie de covoiturage prévoyant la création de plusieurs aires supplémentaires sur le territoire. Cette démarche vise à développer une offre complète de stationnement dédiée au covoiturage et à encourager les mobilités partagées, notamment à travers l'aménagement du parc d'écomobilité de Béthune-Essars, première réalisation du programme.

Transports en commun : le TAD se développe

Le transport à la demande (TAD) poursuit son développement après l'extension de ses modalités et de ses périmètres sur le territoire. La ligne Allobus F, destinée aux habitants du nord de l'Agglomération, illustre particulièrement ce succès, avec une fréquentation multipliée par 4,3 par rapport à 2023.

Devenir une agglomération productrice et distributrice d'énergie verte

Devenir une agglomération productrice et distributrice d'énergie verte, c'est choisir d'être actrice de la transition plutôt que spectatrice. Face aux enjeux climatiques, à la volatilité des prix de l'énergie et aux attentes croissantes des citoyens, les territoires disposent aujourd'hui d'un formidable levier : produire localement une énergie propre, maîtrisée et partagée. Photovoltaïque, biomasse, géothermie, réseaux de chaleur... autant de solutions qui transforment une agglomération en moteur de souveraineté énergétique et de développement durable.

Au-delà de la réduction des émissions de carbone, c'est aussi un projet collectif : créer de la valeur sur place, renforcer l'attractivité économique, et redonner aux habitants le pouvoir de consommer une énergie issue de leur territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Développement d'une centrale solaire

En septembre 2025, le Conseil communautaire a voté à l'unanimité en faveur du candidat Enercoop pour le développement d'une centrale photovoltaïque sur une friche polluée de 5 hectares située sur la zone industrielle n°1 de Noeux-Labourse. Le projet se distingue par une intégration paysagère soignée, l'absence de déboisement et une dimension sociale forte (actions de sensibilisation et visites pédagogiques).

La centrale, d'une capacité estimée à 2,6 GWh/an, devrait être mise en service à l'horizon 2028.



Nouveau site pour le déploiement d'énergies renouvelables

La Communauté d'agglomération a identifié l'ancienne sablière de Lambres-lez-Aire, une friche réhabilitée de 1,7 hectare, pour accueillir une centrale photovoltaïque d'une production estimée à 2 GWh/an. L'appel à manifestation d'intérêt, approuvé en septembre 2025, sera lancé courant 2026.



Préfiguration d'une structure énergétique locale

La Communauté d'agglomération prépare une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à préfigurer la création d'une structure

104 GWh / an

d'énergie renouvelable (EnR) produite

L'objectif du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) est de

multiplier par 13 cette production

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

énergétique locale. Cette mission permettra d'étudier les montages juridiques possibles, d'élaborer un plan d'affaires et de définir une stratégie de communication. L'objectif final est de doter l'Agglomération d'un outil dédié au pilotage des projets d'énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire.

Développement des réseaux de chaleur

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage suit son cours et se clôturera cette année. Trois zones de faisabilité ont été identifiées et restent à étudier par le prestataire : Lillers via de la récupération de chaleur fatale, Saint-Venant en utilisant la géothermie ainsi que Nœux-Les-Mines via le gaz de mine.

Parallèlement, l'Agglomération travaille en collaboration avec la ville de Béthune afin d'étendre le réseau de chaleur de Béthune aux gros consommateurs du Technoparc Futura de Verquigneul.

Partenariats mobilisés

En juin 2025, le conseil a adopté à l'unanimité la charte pour le développement durable de la méthanisation sur le territoire. Coconstruit avec la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais, GRDF, NATRAN et l'Agglomération, ce document sera signé par ces partenaires ainsi que par le conseil de développement.



Réduire l'impact énergétique des logements du territoire

Le parc de logements du territoire se compose en grande partie de logements anciens, présentant une étiquette énergétique moyenne de classe E.

Face aux défis climatiques et énergétiques, la rénovation du parc existant constitue une priorité d'action pour la Communauté d'agglomération. Cette démarche vise à réduire le coût énergétique des logements, à lutter contre la vacance et à améliorer le confort des habitants, tout en accompagnant les situations de précarité énergétique.

La collectivité agit à travers la mise en œuvre d'un guichet unique de l'habitat, l'accompagnement des bailleurs sociaux et des propriétaires privés dans leurs projets de rénovation, et la promotion des éco-matériaux pour encourager des solutions durables et responsables.

Les actions et projets phares de 2025

Conseil, et accompagnement des particuliers pour la rénovation des logements

L'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) tient des permanences téléphoniques et physiques à l'attention des propriétaires, voire des locataires sur les sujets portant sur la rénovation thermique, l'adaptation à la perte d'autonomie, les droits au logement en mobilisant les partenaires (Conseillers énergie France Rénov', l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)).

Pilotage de 2 Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU) sur les communes d'Auchel, Lillers, Béthune et Bruay-La-Buissière

Depuis 2024, l'accent a été mis sur le volet coercitif afin de cibler les immeubles se dégradant depuis plusieurs années et dont la situation apparaît bloquée. Les communes sont accompagnées techniquement pour mener ces actions coercitives en complément des dispositifs d'aides incitatifs de l'Anah, de l'Agglomération et des communes.

Depuis le lancement de l'OPAH-RU en 2022, 90 logements ont pu bénéficier d'une subvention pour l'amélioration de l'habitat, mobilisant 216 000 € d'aides directes de l'Agglomération et 1,7 M€ de l'Anah, générant 4,6 M€ de travaux.

Organisation du forum des investisseurs dans le parc locatif à loyer maîtrisé

Un temps fort est reconduit cette année avec plusieurs ateliers à l'attention des investisseurs (droits et obligations du propriétaire, gestion locative, aides à la rénovation, défiscalisation).

Il cible une centaine de participants, et impliquant les représentants des communes, les établissements bancaires, les agences immobilières. Ces ateliers ont vocation à être reconduits chaque année.

Aide à la production et à la rénovation de l'habitat public dont les cités classées en ERBM (Engagement pour le renouveau du Bassin Minier)

Chaque début d'année, les bailleurs sociaux sont consultés pour établir la programmation de la rénovation ou de la construction des logements sociaux, en ciblant les communes et les typologies de logements prioritaires conformément au Programme Local de l'Habitat (PLH).

897 contacts

(au 30 septembre 2025)
avec les particuliers
établis auprès de l'Espace
Conseil France Rénov'

400 propriétaires ont
sollicité Ma Prime Rénov'
en parcours accompagné
pour des travaux
d'ampleur financés à
hauteur de

13 M€ par l'ANAH et

850 000 € de

fonds propres de la
Communauté
d'agglomération

1 M€ de crédits de
l'Agglo et

2,3 M€ de crédits
délégués destinés à la
rénovation de logements
sociaux (ERBM inclus)

4 balades thermiques

avec **70** participants

Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Près de 843 000 € de crédits de la Communauté d'agglomération sont réservés pour la rénovation thermique et le traitement des façades et abords de la Cité 5 à Calonne.

Écriture du Pacte territorial de l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), qui se substitue au PIG (Programme d'intérêt général)

Le Pacte finance l'ingénierie interne et externe pour informer, conseiller et accompagner les particuliers et les professionnels de la rénovation. Le Pacte finance cette animation territoriale jusqu'à 500 000 € /an dont 50% pris en charge par l'Anah.

Près de **350** personnes sensibilisées lors de la participation de l'Agglomération à **15** animations et salons

Tendre vers une écologie « industrielle » et une économie décarbonée Accompagner les transformations et le développement de nos filières économiques

Le territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune–Bruay, Artois Lys Romane s'appuie sur un tissu économique diversifié et résilient, marqué par la présence de filières industrielles majeures telles que l'automobile, la plasturgie, l'agroalimentaire, la mécanique ou encore le BTP.

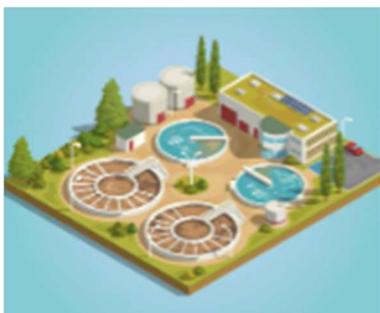
Face aux défis de la transition écologique et énergétique, la Communauté d'agglomération s'attache à accompagner les mutations industrielles et économiques tout en soutenant la décarbonation des procédés et l'émergence de nouvelles filières d'avenir.

Dans cette dynamique, l'Agglomération déploie un programme volontariste d'écologie industrielle et territoriale (EIT), véritable levier d'innovation et de coopération interentreprises. Cette démarche repose sur trois axes complémentaires : la maîtrise des énergies, la préservation des ressources en eau et la valorisation des déchets. Elle vise à encourager les synergies entre acteurs économiques, à réduire l'empreinte environnementale des activités et à renforcer la compétitivité durable du territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Eau circulaire

Finalisation de l'avant-projet définitif du projet pilote en faveur de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) en sortie de la STEP (station d'épuration) d'Isbergues à destination de la plateforme industrielle limitrophe. À terme, plus de 300 000 m³/an d'eau puisée dans le milieu naturel pourraient être économisés.



Le chantier des 100 communes

Dans la continuité de l'étude E2PM (Étude de planification et de programmation « Matières »), la Communauté d'agglomération engage la mise en œuvre du plan d'actions pour la filière BTP. Elle lance la dynamique du « Chantier des 100 communes », réunissant acteurs publics et privés autour d'une stratégie de transition vers une économie circulaire du bâtiment.

L'objectif est de tendre vers une agglomération "matériaux indépendante", en favorisant le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux, en lien avec le SPASER (Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables)

300 000 m³ /an
d'eau puisée dans le
milieu naturel
pourraient être
économisés

2 groupes de travail
dans le cadre du
Comité Grand Béthune

2 tables rondes autour
de l'économie circulaire
lors des Rencontres
Nationales de l'Écologie
Industrielle

Appuis aux Industriels

Le suivi des développements opérés sur les sites industriels du territoire de l'Agglomération de Béthune-Bruay constitue un atout pour accompagner la dynamique économique locale. Il permet de mesurer l'évolution des projets en cours, de vérifier la conformité des aménagements réalisés par rapport au projet de territoire et d'anticiper les besoins futurs en termes d'infrastructures. Cette démarche favorise une meilleure coordination entre les acteurs publics et privés et contribue à renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire. 2 groupes de travail mobilisés dans le cadre du Comité Grand Béthune sur la question de l'eau et des déchets.

Territoire identifié comme moteur

Nous avons reçu à Nœux-les-Mines l'atelier de co-construction de la feuille de route de l'économie circulaire en région Hauts-de-France et avons eu le plaisir d'y intervenir dans le cadre du réseau COM'EIT (le réseau de l'écologie industrielle territoriale des Hauts-de-France).

Cet événement ciblé sur notre territoire pour son dynamisme en EIT, fut un moment fort d'intelligence collective, réunissant acteurs publics, privés et associatifs autour d'un objectif commun : accélérer la transition vers une économie circulaire, résiliente et territorialisée.

Partenariats mobilisés

Réutilisation des eaux usées traitées pour le secteur industriel

Soutien de la Région et de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dans la démarche via le réseau COM'EIT, qui a mis à disposition la prestation d'un cabinet d'avocats pour la préfiguration d'un futur contrat innovant de fourniture des EUT. Une aide financière complémentaire est également apportée dans le cadre d'une convention avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Perspectives

Poursuite de ces actions pour devenir une agglomération exemplaire en EIT, en menant des projets concrets et innovants sur le territoire.

Développer les circuits courts alimentaires dans le cadre d'une stratégie intégrée de préservation d'une agriculture locale et paysanne

Le territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane compte près de 580 exploitations agricoles, dont une part croissante s'engage dans les circuits courts et l'agriculture biologique.

Face à la baisse du nombre d'exploitations et aux défis environnementaux, sociaux et économiques du secteur, l'Agglomération a adopté en 2019 son Projet alimentaire territorial (PAT), qui vise à construire d'ici 2025 un système alimentaire local et durable, fondé sur la coopération entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs.

Le PAT s'articule autour de six thématiques structurantes : économie alimentaire, éducation alimentaire, nutrition et santé, justice sociale, environnement et gastronomie. Cette démarche fédère les acteurs du territoire autour d'une stratégie intégrée de préservation d'une agriculture locale et paysanne, favorisant les produits de proximité, la diversification des exploitations et le maintien des filières agricoles identitaires du territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Organisation de la fête des saveurs fermières et brassicoles

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane a organisé la « fête des saveurs fermières et brassicoles » à Houchin, les 18 et 19 octobre 2025. Cette fête a pour ambition de valoriser la gastronomie, les produits fermiers et brassicoles du territoire.

Organisation du Club des Élus PAT

La Communauté d'agglomération a accueilli une délégation d'élus des Hauts-de-France engagés dans les Projets alimentaires territoriaux, lors d'un évènement coorganisé avec le CERDD (Centre ressource du développement durable).

La rencontre a permis d'échanger sur le foncier agricole dans les PAT et de présenter la stratégie foncière et de reconversion portée par la Communauté d'agglomération.

Développement des îlots nourriciers et coopération territoriale

La Communauté d'agglomération soutient les îlots nourriciers dans le cadre de son Projet alimentaire territorial cofinancé par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). Porté par des acteurs locaux, le dispositif favorise l'accès à une alimentation locale et durable via des ateliers de jardinage, de cuisine et de conservation. En septembre 2025, la Communauté d'agglomération a participé à la journée des tiers-lieux nourriciers pour valoriser ses partenariats et promouvoir une gouvernance partagée de l'alimentation.

2^e fête des saveurs fermières et brassicoles à Houchin

3 participations à des instances régionales

3 dispositifs innovants :

- îlots nourriciers
- chèques alimentaires durables
- appel à manifestation d'intérêt

Organisation du Comité local de l'agriculture et de l'alimentation (CLAA)

Le Comité local de l'agriculture et de l'alimentation (CLAA), instance de gouvernance du PAT, s'est réuni le 16 mai 2025, rassemblant 70 acteurs locaux. Cette rencontre a permis de faire le point sur les actions menées, de préparer la feuille de route 2026 et d'échanger sur les enjeux agricoles et alimentaires à venir.

Expérimentation de chèques alimentaires durables

Menée par l'ANDES (Association nationale des épiceries solidaires) cette initiative permet aux bénéficiaires des CCAS (Centre communal d'action sociale) de sortir progressivement des dispositifs d'aide alimentaire et donne accès à des produits locaux. Les agriculteurs du territoire qui y adhèrent sont rémunérés via des « chèques verts », un mécanisme financé par la DDEETS (Direction départementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités). L'initiative concilie ainsi efficacement l'aide aux publics en situation de précarité et la valorisation de la production locale. Cette initiative a fait l'objet d'une présentation à l'instance régionale de pilotage des solidarités alimentaires (IRPISA), à l'invitation de la DREETS, aux côtés d'acteurs régionaux, afin de partager les enseignements de cette démarche innovante.

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Système logistique en faveur des circuits courts alimentaires »

En octobre 2025, la Communauté d'agglomération lance un AMI, cofinancé par la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), pour identifier un porteur de projet logistique favorisant les circuits courts alimentaires. Objectif : rapprocher producteurs et consommateurs (restauration, aide alimentaire, habitants) et sécuriser les débouchés locaux pour les agriculteurs.

Formation restauration collective

Le 19 novembre à Billy-Berclau, une formation des agents de service de la restauration collective, en partenariat avec Aprobio et le service déchets, a sensibilisé le personnel et les convives à l'alimentation durable, à la loi Egalim et à la prévention du gaspillage alimentaire.

Visite d'une exploitation

La Communauté d'agglomération, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et Aprobio, ont organisé deux visites pour les professionnels de la restauration et de l'alimentation durable : La fabrication artisanale de pâtes bio, « Les saveurs du Moulin » à Cauchy-à-la-Tour, faites avec le blé dur bio cultivé sur l'exploitation familiale et la ferme d'Ecques à Lapugnoy, pour faire découvrir l'élevage, la transformation et le conditionnement du lapin.

Priorité 3

→ Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane place la qualité de vie, la cohésion et la proximité au cœur de son action. Elle s'appuie sur un réseau d'équipements et de partenariats pour rendre la culture accessible, valoriser les traditions locales et soutenir des événements fédérateurs sur l'ensemble du territoire.

L'Agglomération facilite également l'accès à la pratique sportive et met en valeur les paysages, le patrimoine bâti et un habitat de qualité, pour renforcer l'attractivité et le cadre de vie. Elle accompagne par ailleurs le développement de services et de commerces de proximité qui structurent les bassins de vie.

La santé, l'accès aux droits et l'inclusion constituent des priorités fortes : actions de médiation, soutien aux publics fragiles, engagement pour le handicap, accompagnement des seniors ou lutte contre l'illettrisme contribuent à garantir l'égalité d'accès aux services essentiels.

La réussite éducative, la participation citoyenne et l'éducation populaire complètent cette dynamique, afin de permettre à chacun de trouver sa place au sein d'un territoire solidaire et accueillant.

Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane affirme une politique culturelle ambitieuse, fondée sur l'accès de tous à la culture et le rayonnement de son patrimoine. En s'appuyant sur un réseau d'équipements structurants – musées, lieux de création, conservatoire et sites patrimoniaux – elle œuvre pour une diffusion culturelle équilibrée sur l'ensemble du territoire.

L'année 2025 a notamment été marquée par la reprise en régie de la Cité des Électriciens, qui vient renforcer cette offre en conjuguant valorisation du patrimoine, création artistique et médiation culturelle.

Les actions et projets phares de 2025

Labanque à Béthune

Labanque a renforcé son positionnement comme lieu emblématique de la création contemporaine en explorant de nouveaux formats artistiques et en s'ouvrant à des publics variés. Les concerts électro organisés au cœur de l'exposition immersive de Visual System ont rencontré un large succès, contribuant à accroître la visibilité de l'équipement et à renouveler son audience. La résidence de Laurent Pernel a, quant à elle, permis une diffusion artistique sur l'ensemble du territoire, avec des restitutions dans dix communes et la création de l'Atlas des 100 communes, œuvre symbolique installée dans les principaux lieux publics de la Communauté d'agglomération. Parallèlement, Labanque a poursuivi une programmation d'expositions ambitieuse – Réfléchissantes, Intérieurs et Chroniques – et a étendu son action « hors les murs » à travers des ateliers de pratique artistique organisés dans plusieurs communes du territoire.

Festival les Petits Bonheurs



Événement phare de l'inclusion par la culture, le Festival Les Petits Bonheurs a réuni 23 structures partenaires et permis à 350 personnes en situation de handicap de co-créaliser avec des artistes professionnels des œuvres mêlant street art et arts du cirque. Grâce à 43 résidences de création dans 11 communes, le festival a produit 44 œuvres de street art et attiré 2 800 spectateurs, confirmant son rôle moteur dans la valorisation de la diversité et la participation artistique sur tout le territoire.

Conservatoire intercommunal de musique et de danse

Le Conservatoire de musique et de danse de la Communauté d'agglomération a poursuivi sa mission d'enseignement artistique sur les sites de Béthune et Bruay-La-Buissière, accueillant près de 1 200 élèves. Outre ses cours, il a renforcé sa présence sur le territoire à travers des actions hors les murs et des interventions scolaires. L'année a été rythmée par plusieurs temps forts, dont le concert « 100 % Timbales » à Auchel, un spectacle mêlant musique, danse et arts visuels à Bruay, et une collaboration inclusive avec le Festival des Petits Bonheurs.

Cité des électriciens à Bruay-La-Buissière

La Cité des Électriciens, site emblématique du patrimoine minier inscrit à l'UNESCO, s'impose comme un haut lieu culturel de la Communauté d'agglomération. Tout au long de l'année, elle propose une programmation

Labanque :

10 700 visiteurs

+ de **1 000** participants aux ateliers hors-murs

Conservatoire communautaire de musique et de danse :

1 373 élèves y sont inscrits.

Soit **911** en musique et **461** en danse

14 communes ont accueilli

5 225 spectateurs dans

23 spectacles et

18 ateliers, stages et masterclass

Cité des Électriciens :

3 700 visiteurs à fin septembre

1 120 visiteurs sur **3** jours du weekend à Gardincour

CLEA :

42 structures partenaires

1 010 bénéficiaires

18 communes concernées

Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

mêlant patrimoine, création contemporaine et participation citoyenne, à travers des expositions, résidences d'artistes, ateliers et visites.

L'année 2025 a été marquée par l'exposition « Des tubercules et des nuages », véritable exploration poétique du Bassin minier, et par le projet « Fenêtre sur Gardincour », réunissant artistes régionaux et jeunes du territoire autour des paysages du quotidien. Les temps forts comme le festival Week-end à Gardincour, les Journées européennes du patrimoine ou les festivités de la Sainte-Barbe ont confirmé la Cité comme un lieu vivant où se croisent mémoire, création et convivialité.

Contrat local d'éducation artistique (CLEA)

Le Contrat local d'éducation artistique (CLEA) poursuit sa mission de démocratisation culturelle sur l'ensemble du territoire. Cinq résidences-missions ont été déployées, mobilisant artistes, établissements scolaires, structures culturelles et sociales autour de projets participatifs accessibles à tous, en particulier aux jeunes.

Parmi elles, la Compagnie Les Mains Sales s'est distinguée par une résidence concentrée sur le nord-ouest de l'Agglomération, où un important travail de médiation a permis d'impliquer communes, habitants, associations et entreprises locales. Les restitutions publiques, notamment à la Cité des Électriciens et à Isbergues, ont rassemblé plus de 250 personnes, témoignant du fort ancrage territorial et de la vitalité du programme.



La Donation Kijno

La Donation Ladislas Kijno a renforcé son rayonnement à travers « Les Dimanches de Kijno », une programmation mêlant spectacles, concerts, conférences et ateliers autour de l'univers de l'artiste. De nombreuses résidences d'artistes hors-les-murs ont également été menées entre octobre et décembre 2025 dans plusieurs communes et structures du territoire, associant près de 25 groupes à des parcours pédagogiques et artistiques autour du slam, du beatbox, du théâtre, du jazz et de l'archéologie, en lien avec la Direction de l'Archéologie et l'association Chemins Croisés. L'année a aussi vu la création de l'exposition itinérante "Les Arts s'Emmèlent" et le lancement de l'appel à candidatures pour les résidences 2026, confirmant la vocation de la Donation comme un lieu vivant de création et de transmission artistique.

Partenariats mobilisés

La Communauté d'agglomération a poursuivi une politique partenariale ambitieuse, mobilisant un large réseau d'acteurs institutionnels, culturels et éducatifs. Labanque, le Conservatoire et la Cité des Électriciens ont renforcé leurs collaborations avec des partenaires tels que Tadao, TER Culture, la DRAC, l'Éducation nationale, le Département du Pas-de-Calais et de nombreuses communes du territoire.

Ces coopérations ont permis d'étendre la diffusion artistique, d'enrichir les actions d'éducation culturelle et de favoriser l'accès de tous à la culture, notamment à travers le Contrat d'éducation artistique et culturelle, le Contrat Territoire-Lecture ou encore le Festival Les Petits Bonheurs, désormais ancré dans plusieurs communes partenaires.

Festival les petits bonheurs :

23 structures handicap et autonomie partenaires

43 résidences de créations

350 personnes en situation de handicap

11 communes partenaires

2 800 spectateurs

44 œuvres de street-art produites

Lecture publique :

Nuits de la lecture :

10 bibliothèques

24 actions culturelles

385 participants

Donation Kijno :

4 weekends de manifestations

410 spectateurs

870 personnes impliquées sur les parcours pédagogiques et artistiques

8 établissements scolaires ont accueilli l'expo photos sur les migrants

Promouvoir les événements culturels à fort rayonnement, les fêtes locales et les traditions populaires

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane affirme son attachement aux fêtes locales et aux grands événements culturels qui participent pleinement à l'identité et au rayonnement du territoire.

Reflets de son histoire, de ses traditions et de sa vitalité, ces manifestations constituent des moments de partage et de convivialité qui renforcent le lien social et dynamisent l'attractivité touristique.

Fidèle à cette ambition, l'Agglomération poursuit son engagement en faveur des initiatives communales et intercommunales, tout en accompagnant l'émergence de nouveaux rendez-vous à fort rayonnement — qu'ils soient festifs, culturels ou patrimoniaux — afin de valoriser la richesse et la diversité du territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Barlin c'est géant(s)

Le 21 septembre 2025, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, Barlin a accueilli le spectacle « Barlin, c'est géant(s) » : un défilé d'environ vingt géants régionaux dans le centre-ville. Parmi eux, figuraient des représentations venues de Douai, Valenciennes, Dunkerque et des Flandres, incarnant la richesse du patrimoine folklorique régional.



Soutien aux manifestations culturelles locales

La Communauté d'agglomération soutient activement les manifestations culturelles qui valorisent les traditions populaires et l'histoire du territoire.

Barlin c'est géant(s)

Près de **1 000** participants

21 géants

250 bénévoles

Les récits oubliés des Hauts-de-France à Ferfay

3 000 spectateurs

Les Nuits magiques à Annezin

6 000 spectateurs

Parmi elles, la Scyrendale à Ferfay, grand spectacle son et lumière, retrace avec émotion et créativité la mémoire locale à travers la participation d'habitants et de bénévoles.

De leurs côtés, les Nuits Magiques à Annezin transforment chaque année le parc communal en un univers féerique mêlant spectacles, ateliers et restauration, attirant un large public familial.

Ces événements participent à la transmission du patrimoine et à la vitalité culturelle du territoire.

Promouvoir les évènements à fort rayonnement :

La Communauté d'agglomération soutient les rencontres audiovisuelles mapping de Béthune, un événement à fort rayonnement qui met en lumière le patrimoine architectural du cœur historique.

Chaque année, des créations visuelles sont projetées sur les façades de six monuments emblématiques, offrant au public un parcours artistique immersif et poétique. Ce rendez-vous unique allie innovation numérique et valorisation du patrimoine, renforçant ainsi l'attractivité culturelle du territoire.

Festival Bivouac

Le Festival Bivouac, organisé sur le parc d'Ohlain, s'impose comme un événement musical éco-responsable alliant convivialité et respect de l'environnement. Ce festival met à l'honneur les musiques actuelles tout en valorisant les ressources locales et en sensibilisant le public aux enjeux écologiques. Limité en jauge pour préserver le site, il propose également des actions auprès des habitants en amont et un hébergement sur place, favorisant ainsi une expérience immersive et durable.

Les rencontres audiovisuelles mapping à Béthune

7 000 spectateurs

Festival Bivouac organisé sur le parc d'Ohlain

2 000 spectateurs

Partenariats mobilisés

Barlin c'est géant(s) : société Additional Time (mobilisation des associations de géants), Crema (harmonies du territoire), associations municipales (services de la ville de Barlin).

Perspectives

Le défi consiste à faire évoluer la manifestation Barlin c'est géant(s) en enrichissant sa programmation artistique et en améliorant la qualité des géants présentés. L'objectif est également de structurer le soutien aux associations locales grâce à un référentiel et une grille de lecture pour mieux accompagner leur développement.

Développer la pratique du sport pour tous et permettre le bien-être

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane conduit une politique sportive ambitieuse au service du développement du sport pour tous, du bien-être et du vivre ensemble sur l'ensemble du territoire. Elle assure la gestion de treize équipements sportifs communautaires et soutient activement la pratique sportive locale, avec pour ambition d'atteindre un apprentissage généralisé de la natation chez les enfants de moins de 12 ans.

Soucieuse de rendre le sport accessible à tous, la collectivité mène des actions de découverte et de promotion des disciplines sportives à destination des jeunes et des personnes en situation de handicap. Elle contribue également à la vitalité du territoire en soutenant et en organisant des événements sportifs et festifs à fort rayonnement, qui participent à la cohésion sociale et à la promotion de ses traditions locales.

Les actions et projets phares de 2025

Organisation de l'Open Plus 2 000 Basket 3x3

Cette manifestation a eu lieu du 4 au 8 juin 2025 à l'Arena Béthune-Bruay et a réuni un nombreux public autour des clubs de Basket du Pas-de-Calais et des équipes nationales et internationales. Près de 330 basketteurs se sont affrontés.

Opération « J'apprends à nager »

La Communauté d'agglomération a renouvelé l'opération au sein de ses équipements aquatiques durant l'été. 120 séances d'apprentissage ont été dispensées aux enfants issus des Programmes de réussite éducative (PRE). Un atelier à thème (stage de fusée à eau de 3 séances de 2h30) leur a été proposé. La cérémonie de remise des diplômes s'est tenue le vendredi 14 novembre au stade de glisse de Loisinord.

Réhabilitation de la piscine communautaire située à Hersin-Coupigny

Les travaux ont démarré au 2^e semestre 2024 et se terminent en fin d'année 2025.

Grands événements

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a organisé plusieurs événements sportifs d'envergure au sein de ses équipements communautaires. Des rendez-vous tels que le Tour des 100 communes, Gliss'N Zik, la Fête du ski ou encore le tournoi international de cricket à Liettes ont contribué à renforcer l'attractivité du territoire et à promouvoir la diversité des pratiques sportives.

Accompagnement et soutien à l'organisation d'événements sur le territoire

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane soutient et accueille chaque année de nombreuses manifestations sportives sur ses différents sites. Des événements tels que le gala de danse de l'association DU.School, les championnats de France de karaté et de judo ou encore l'Open national de jiu-jitsu brésilien illustrent cette dynamique. Les équipements communautaires, notamment Loisinord et l'Arena

Près de **330**
basketteurs se sont
affrontés à l'Open Plus
2000 Basket 3x3

650 randonneurs ont
participé aux
3 Rand'Agglo
à Richebourg,
Norrent-Fontes et
Cambrin

7 500 élèves ont reçu
un enseignement de la
natation

10 785 leçons ont été
données par les maîtres-
nageurs sauveteurs
communautaires

13 communes accueillent
les centres d'initiation
multisports

Béthune–Bruay, servent également de cadre à de grands rassemblements culturels, sociaux et économiques. La collectivité accompagne financièrement l'organisation de compétitions sportives de niveau national et international, renforçant ainsi le rayonnement du territoire.

Sport adapté et sport handicap

La Communauté d'agglomération poursuit son engagement en faveur de l'inclusion par l'organisation de journées « Sport Handicap », réunissant plusieurs instituts du territoire autour d'activités sportives et ludiques à l'Arena Béthune–Bruay et au centre Équi-Handi. Ces moments favorisent la rencontre, la convivialité et l'accès au sport pour tous. Le service Équi-Handi joue un rôle clé dans cette démarche en proposant un accompagnement personnalisé axé sur la médiation animale, le développement moteur et la socialisation.

Dans le cadre de la charte handicap, les équipements communautaires — bases nautiques, stades, piscines et Loisinord — sont régulièrement ouverts aux instituts spécialisés, affirmant la volonté de la collectivité de rendre la pratique sportive accessible à chacun.

163 000 € de
subventions accordées
pour l'organisation de
23 manifestations
sportives de haut niveau

Partenariats mobilisés

De nombreuses associations sportives affiliées à une fédération ont bénéficié de l'accès aux équipements sportifs communautaires. Ces clubs sont conventionnés dans le but de promouvoir la pratique de leur activité sportive (initiation, entraînement sportif...).

Perspectives

Plan piscine et Loisinord II :

Poursuivre la réhabilitation des piscines pour mettre en conformité les équipements, améliorer la performance énergétique et améliorer les conditions d'accueil du public.

Redynamisation du stade de glisse Loisinord avec de nouveaux équipements sur le thème de la glisse.

Aménagement de la Gare d'eau de Guarbecque

Le projet d'aménagement de la Gare d'eau de Guarbecque a été défini en concertation avec la commune, les usagers et les Voies navigables de France (VNF). Il consiste à l'aménagement d'un parking de 48 places et des cheminements piétons depuis la rue de la Lampe et le confortement de l'espace guinguette.

Création d'un réseau d'assainissement connecté au réseau d'assainissement collectif pour les eaux usées de l'espace guinguette et sanitaires et également pour les eaux usées des camping-cars qui stationnent en bord à voie d'eau

L'aménagement se terminera au premier trimestre 2026 avec la construction d'une halle couverte et d'un bloc sanitaire.

Plan de développement autour de la Via Francigena

La Via Francigena, itinéraire de grande randonnée, traverse le Pas-de-Calais sur 250 km au départ de Calais jusqu'au Département de la Somme. Sur une portion de notre territoire, la Via Francigena traverse 20 communes sur 52 km.

Une feuille de route a été élaborée en concertation avec les Maires, les associations de randonnée, le CAUE ainsi que divers partenaires. Les premières actions ont porté sur plusieurs thèmes :

- Fourniture de panneaux d'entrée de communes type « Commune sur la Via Francigena »
- Lancement d'un diagnostic avec le Département du Pas de Calais destiné à repérer les points à améliorer en matière de sécurité pour les randonneurs ;
- Proposition d'une boucle pour faire découvrir le site de la Vallée Carreau (le chemin passe aux abords)
- Inscription dans un projet de coopération européenne avec d'autres territoires italiens et français traversés par la Via Francigena.

Partenariats mobilisés

2 septembre 2025, signature officielle de la convention de mise en œuvre de l'engagement pour le renouveau du Bassin Minier 2025 – 2027 en présence du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation de France et de la ministre chargée du Logement de France.

Assurer un logement digne aux habitants de l'agglomération

La Communauté d'agglomération œuvre pour garantir à tous les habitants un logement digne, de qualité et intégré dans le cadre urbain. Elle poursuit le développement de l'offre de logements sociaux afin de permettre aux familles modestes d'accéder à un habitat adapté, tout en portant une attention particulière aux situations de mal-logement ou d'indignité dans le parc existant.

Parallèlement, l'Agglomération soutient la réhabilitation du parc privé et le suivi de l'offre locative, facilite l'accès au logement pour les publics en difficulté et accompagne les Gens du voyage dans leur parcours de sédentarisation. Ces actions traduisent l'engagement de la Communauté d'agglomération à répondre aux besoins de logement de tous et à favoriser l'inclusion sociale sur l'ensemble du territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH, adopté fin 2019, s'applique jusque décembre 2025. Il fait l'objet d'une demande de prorogation de 3 ans auprès du préfet, du fait de l'élaboration du PLUI (Plan local urbanisme intercommunal) valant PLH.

Le bilan intermédiaire a été présenté et validé par le Comité Régional de l'Habitat. Les priorités et les orientations du futur PLH ont été travaillées dans le cadre des ateliers territoriaux du PLUI-H.

Aider à la production des logements locatifs sociaux

En tant que délégataire des aides à la pierre, la Communauté d'agglomération définit, en lien avec les opérateurs (promoteurs et bailleurs sociaux), la programmation de la construction de logements sociaux. Pour cette année, 490 logements neufs et un logement en Acquis Amélioré sont programmés, mobilisant 937 000 € de crédits délégués par l'État. Par ailleurs, une opération de 38 logements devrait être financée par l'Agglomération à hauteur de 180 000 € (commission d'attribution du 14/10/2025).

Accompagner le relogement des habitants concernés par la rénovation des logements ERBM

10 réunions de groupes relogement, associant les bailleurs, l'État et les communes, pilotées par la Direction de l'Habitat se sont tenues pour les cités ERBM de Bruay, Barlin, et Houdain ; 4 réunions sont encore prévues d'ici la fin de l'année. Il s'agit de reloger les ménages au regard de leur nouveaux besoins, et d'accueillir de nouvelles familles dans les cités minières au titre de la mixité sociale. La Conférence intercommunale du logement s'est réunie le 13 novembre 2025.

Aider à l'adaptation des logements pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Dans le cadre de la charte handicap, la Communauté d'agglomération a établi un inventaire des logements adaptés en sollicitant les bailleurs ayant signé la charte handicap. À la suite de l'installation de la Commission intercommunale d'accessibilité le 11 juillet, un nouvel inventaire actualisé devra être réalisé.

L'APF réalise 40 diagnostics par an, financés par la Communauté d'agglomération, dans les logements occupés par des personnes en perte d'autonomie, en vue de leur adaptation.

160 Logements adaptés avec Ma Prime Adapt' :

1 M€ de crédits ANAH

+ 80 000 €

subvention Communauté d'agglomération pour près de **2 M€** de travaux

Accompagnement de

5 communes pour

7 situations dans

l'exercice des pouvoirs de police spéciaux en matière d'habitat

Production de logements sociaux :

Enveloppe de

1,013 M€

196 logements

Extension du périmètre du permis de louer et instruction des demandes d'autorisation de mise en location

27 communes participent au dispositif « Permis de louer » (APML), dont cinq ont rejoint le dispositif à l'occasion du dernier Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Communauté d'agglomération. Environ 16 000 logements sont potentiellement soumis à autorisation de mise en location. Cet outil facilite le repérage des situations de mal-logement et favorise le dialogue avec les propriétaires afin de garantir la conformité de leurs biens.

Par ailleurs, la Communauté d'agglomération a délibéré pour instaurer l'amende relative aux infractions au permis de louer, à la suite du transfert de cette compétence par l'État.

Accueil des gens du voyage

La lutte contre les occupations illicites est un axe important de la thématique accueil des gens du voyage. Il s'agit de proposer les places disponibles sur les aires. L'Agglomération s'assure de leur bonne tenue et de la gestion des aires : amélioration de l'aire de Nœux-les-Mines pour 62 000 € HT.

412 permis de louer
accordés sur
760 demandes

62 000 € pour
l'amélioration de l'aire
d'accueil des gens du
voyage de
Nœux-les-Mines

100% de taux
d'occupation de l'aire
d'accueil des gens du
voyage de Lillers depuis
sa réouverture en juin
2025

Proposer une offre de logement adaptée au parcours résidentiel et au cycle de vie des habitants

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) a été lancé en 2014 et est le successeur du PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine). À l'échelle nationale, il a pour objectif de transformer en profondeur une centaine de quartiers prioritaires en France présentant des dysfonctionnements urbains et/ou sociaux pour y améliorer les conditions de vie, la mixité sociale, l'insertion professionnelle, ... Son action principale consiste en la réhabilitation de logements sociaux et la diversification de l'Habitat dans les quartiers prioritaires.

À l'échelle de l'Agglomération, le NPNRU est décliné sur le quartier du Mont-Liébaud à Béthune et du Centre à Bruay-La-Buissière. Le pilotage du programme est assuré par les services de l'Agglomération, chargés de mettre en relation l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et les différents partenaires.

Les actions et projets phares de 2025

Béthune

Dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), 2025 a vu la réhabilitation de 64 logements rue de Budapest et de 30 logements boulevard du Luxembourg à Béthune dans le quartier du Mont Liébaud.

Ces travaux financés par le programme visent à améliorer le confort, la sécurité et la performance énergétique des habitations, tout en valorisant le cadre de vie des habitants et le patrimoine résidentiel du territoire.



Béthune :

21 opérations
contractualisées
représentant
31,5 M€

Bruay-La-Buissière :

26 opérations
contractualisées
représentant
28,3 M€

Concours financiers
obtenus : **19,7 M€**

Bruay-La-Buissière

À Bruay-La-Buissière, le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a permis l'aménagement d'un béguinage de 17 logements dans le quartier du Centre.

Cette opération, portée par les bailleurs sociaux et financée dans le cadre du programme, vise à diversifier l'offre de logements, favoriser un habitat inclusif et de qualité, et renforcer l'attractivité et le confort du quartier pour ses habitants.



Partenariats mobilisés

Convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de la Communauté d'agglomération pour les quartiers du Mont-Liébaud à Béthune et du Centre à Bruay-La-Buissière signée en 2019.

Assurer un maillage de commerces et de services de proximité

Autour de Béthune, capitale administrative et chef-lieu de l'arrondissement, l'Agglomération est organisée en bassins de vie, un réseau de communes qui concilient des services relais et de centralité.

Elles offrent à leurs habitants et à leurs voisins, notamment ruraux, un accès à des services et des fonctionnalités de proximité. Cette organisation polycentrique est un atout pour mailler le territoire et limiter les temps d'accès aux services :

- de proximité : accessibles à pied ou à vélo en 15 minutes,
- intermédiaires : accessibles en transports en un quart d'heure maximum,
- structurants : accessibles en transports en une demi-heure.

Afin d'assurer la disponibilité d'une large gamme de commerces et services de proximité à ses habitants, l'Agglomération veut développer les marchés du territoire, et accompagner la création et le développement de commerces et d'artisanat, notamment en milieu rural.

Les actions et projets phares de 2025

Soutien aux marchés du territoire

Pour soutenir le maintien et le développement des marchés, qui animent les places publiques, rapprochent les habitants de leur consommation et favorisent les rencontres, la Communauté d'agglomération a actualisé en 2025 la carte interactive des marchés sur son site internet, après ses premières éditions en 2021 et 2023.

Cette carte recense 35 marchés sur le territoire, en précisant par ville et par jour leurs emplacements, horaires et types de produits proposés aux habitants.

Soutien à l'artisanat

Pour accompagner la création, le maintien et le développement de l'artisanat, notamment en milieu rural, la Communauté d'agglomération a renouvelé, depuis 2023 son partenariat pluriannuel avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Hauts-de-France.

À travers ce partenariat :

- 100 entreprises sont ciblées par année pour la réalisation par un conseiller dédié au sein de la CMA, d'un diagnostic complet de l'activité de l'entreprise, à travers lequel le dirigeant peut exprimer ses besoins et être orienté sur ses demandes. La priorité a été mise sur les artisans d'art et les métiers du savoir-faire français.
- Les entreprises artisanales engagées dans une démarche de qualité et qui reçoivent un titre au cours de l'année sont mises à l'honneur : chartes qualité, titre de Maître Artisan, titre d'Artisan en Or, médaille de la reconnaissance artisanale. 24 titres remis en 2025
- Les entreprises artisanales bénéficient d'un accompagnement à la réduction de leur impact environnemental, entièrement pris en charge grâce au partenariat entre la CMA et la Communauté d'agglomération, par un conseiller spécialisé en développement durable de la CMA.
 - 100 entreprises sont ciblées par année sur cette thématique.
 - Action qui fera l'objet d'une présentation aux premières rencontres régionales de l'économie de proximité, organisées par l'U2P, qui se sont déroulées à Arras le 14 octobre 2025

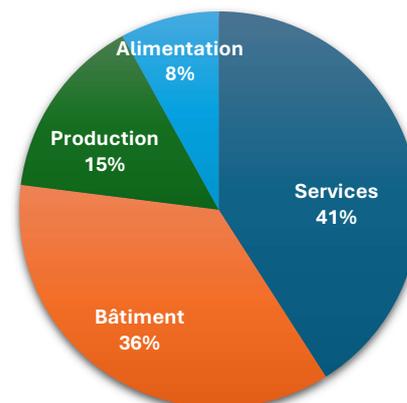
5 174 entreprises

artisanales sur notre territoire :

+7% en 1 an et

+34% en 5 ans

Répartition des entreprises artisanales



2 913

commerces actifs sur le territoire et

535 commerces vacants

Résorption de la vacance commerciale

Pour soutenir le commerce de proximité et réduire la vacance commerciale, l'Agglomération déploie les dispositifs Mon Commerc'En Test et Ma Boutique à l'Essai, permettant à des porteurs de projet de tester leur activité dans des locaux vacants à loyer modéré. Trois Boutiques à l'Essai ont été inaugurées : à Haillicourt, à Burbure et, très récemment, à Busnes courant novembre. Elle accompagne également « La Maison, une Boutique qui se partage », où plusieurs créateurs mutualisent un même local. La Boutique partagée de Bruay-La-Buissière a d'ailleurs fêté ses deux ans en 2025. Ces actions favorisent la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs.



Inauguration de la boutique à l'essai d'Haillicourt

Appel à projet à destination des unions commerciales et associations de commerçants

Pour contribuer à la redynamisation des centres villes centres bourgs et quartiers, et favoriser le retour des clients dans ces lieux de centralité, la Communauté d'agglomération a lancé un avril 2025 un appel à projet à destination des associations de commerçant et unions commerciales (6^e édition).

Taxe sur les friches commerciales

Afin de lutter contre la vacance commerciale et de favoriser la requalification des espaces existants, la Communauté d'agglomération applique la taxe sur les friches commerciales (TFC). Ce dispositif vise à inciter les propriétaires de locaux vacants à les remettre sur le marché ou à envisager leur reconversion. Les taux d'imposition sont fixés à 20 % de la valeur locative foncière la première année, 30 % la deuxième, et 40 % à partir de la troisième année. Cette mesure contribue à limiter la consommation foncière et à réactiver les centralités commerciales du territoire.

3 boutiques à l'essai inaugurées :

- Haillicourt
- Burbure
- Busnes

3 boutiques partagées en activité : Béthune, Bruay-La-Buissière et Lillers

8 associations de commerçant lauréates subventionnées à hauteur de 38 000 € au total

8 associations de commerçant lauréates subventionnées à hauteur de 38 000 € au total

Garantir un accès aux soins et aux droits pour tous

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a renforcé son engagement afin que la santé et les droits fondamentaux restent accessibles à tous sur le territoire. Cet engagement se traduit par des dispositifs innovants et partenariaux visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Placée au cœur du projet territorial, l'équité guide chaque initiative déployée, qui contribue à faciliter l'accès aux services essentiels tout en renforçant la cohésion du territoire.

Les actions et projets phares de 2025

La médiation santé : une démarche renforcée de « aller-vers »

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, l'Agglomération a déployé le « aller-vers » dans une logique de parcours de santé : de l'accès aux droits, aux dépistages, à l'accès aux soins. Une équipe de 9 médiateurs santé est donc allée à la rencontre des habitants afin de leur proposer un accompagnement adapté et de proximité, en complémentarité et en lien avec les partenaires tels que la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), les structures hospitalières publiques et privées, les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé). Que ce soit en quartier prioritaire ou en milieu rural, leurs accompagnements individuels et collectifs visent toujours à renouer avec le parcours de soin.

Le Centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes

Ouvert en juin 2024, l'équipe de professionnels de santé, médecins généralistes et sage-femme du centre de santé ont poursuivi leurs missions de soin sur le site principal de Labourse et dans les antennes de Gauchin Legal et de Norrent-Fontes. 1542 patients sont accueillis dans ce cadre. Un partenariat s'est également mis en place avec le réseau PREVART pour la mise en place d'ateliers santé « diabète – obésité – surpoids ».

En parallèle, s'agissant des actions en faveur de l'attractivité médicale, une journée d'accueil des internes a été organisée en juin et une seconde est planifiée en décembre 2025. L'Agglomération a adhéré aux 4 principales CPTS du territoire.



La santé mentale au cœur des préoccupations

L'Agglomération a poursuivi, en partenariat avec l'ARS (Agence régionale de santé), l'EPSM (établissement public de santé mentale) Val de Lys Artois et la Préfecture, l'animation du conseil local de santé mentale permettant notamment de déstigmatiser l'image de la psychiatrie. Les points d'écoute et d'orientation



+ de 2 600

personnes rencontrées par les médiatrices et médiateurs santé

82 habitants

accompagnés pour des bilans de santé

3 485 consultations

réalisées au CSIPA sur le 1^{er} semestre 2025

163 secouristes en santé mentale structurés en collectif

62 communes partenaires de la mutuelle Just dans le cadre de la mutuelle pour tous

psychologique ont bénéficié à plus de 70 habitants au 1^{er} semestre 2025. Des actions visant le renforcement de connaissances ont été proposées notamment au collectif des secouristes en santé mentale (ex : bipolarité, syndrome de Diogène...), d'autres actions ont été initiées pour les jeunes avec notamment la fresque de la santé mentale. Une cellule d'appui aux élus sur les questions de santé mentale a également été initiée.

Le bus du cœur des femmes – Fondation Agir pour le cœur des femmes

Pour la deuxième année consécutive, l'Agglomération en partenariat avec la fondation Agir pour le cœur des femmes a permis à 304 femmes de bénéficier d'un parcours complet de dépistage cardiovasculaire et gynécologique. 70% d'entre elles bénéficient d'un accompagnement à l'issue du dépistage. Cette opération a fédéré une centaine de professionnels de santé, agents des communes et bénévoles.



La Maison Sport santé pour faciliter l'activité physique des habitants qui en sont les plus éloignés

La Communauté d'agglomération soutient et accompagne le déploiement de la Maison Sport Santé sur le territoire. Sur la saison 2024/2025, l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) porteur du dispositif a sensibilisé 1 607 personnes, mobilisé 578 bénéficiaires sur les séances de sport santé et sport adapté. 16 séances ont été organisées par semaine sur 17 communes du territoire.

Partenariats mobilisés

Partenariats innovants

Signature d'une convention tripartite avec l'EFS (Etablissement Français du Sang) et la délégation départementale des donneurs de sang bénévoles pour la promotion du don du sang. Cette convention a permis l'organisation d'une 1^{ère} opération de collecte auprès des agents (90 dons dont 37 primo-donneurs).

Conventions signées

- Contrat local de santé / conseil local de santé mentale ;
- Convention de partenariat avec l'UFOLEP pour la Maison Sport Santé ;
- Conventions de partenariat avec des opérateurs du Contrat Local de Santé : Prévert, planning familial ;
- Convention de partenariat avec Filieris ;
- Convention avec la CPAM pour faciliter l'accès aux droits de santé (pour la médiation santé) ;
- Convention avec la Mutuelle Just pour le déploiement d'une Mutuelle pour tous ;
- Convention avec l'EPSM pour le fonctionnement des points d'écoute et d'orientation psychologique.

Projet « Vers elles en santé »
entre juin 2024 et septembre 2025 :

97 communes

470 femmes ont
rencontré le binôme
médiatrice santé des
femmes – infirmière en
pratique avancée

Bus du cœur des femmes :

304 femmes ont
bénéficié d'un parcours
complet de dépistage
cardiovasculaire et
gynécologique



Encourager la réussite éducative et l'ouverture à l'international

Concept plus large que celui de la réussite scolaire, la réussite éducative s'entend comme l'ensemble des conditions et des acquis qui permettent à un enfant, un adolescent ou un jeune adulte de s'épanouir, développer ses compétences et son bien-être. Elle tend à concilier l'épanouissement personnel et global, l'intégration sociale et citoyenne et les apprentissages scolaires.

Les actions et projets phares de 2025

Promotion des métiers de la santé et mise en place du mentorat

Dans la continuité du Ciné débat organisé autour du film « Toubib » le 17 décembre 2024 à destination de 224 élèves de 1ère et de terminale, la mobilisation des partenaires a permis la mise en place d'une soirée « Les Chemins de la réussite en médecine » mobilisant une cinquantaine de participants dont futurs étudiants et parents. Cette soirée a permis de construire le dispositif de mentorat.



Celui-ci s'est mis en place pour les élèves de 1^{re} et 2^e année de médecine, chaque dernier samedi du mois depuis septembre, (soutien pédagogique en physique-chimie et QCM médecine).

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Communauté d'agglomération a également coordonné une plateforme de stages des métiers de la santé pour les élèves de 3^e et de 2^{nde} : 6 structures mobilisées pour 26 offres de stages (de l'aide-soignant au médecin généraliste et spécialiste).

La réussite éducative, priorité du Contrat de ville

Parmi les objectifs du Contrat de Ville : soutenir la réussite des enfants et des jeunes, en lien étroit avec les familles, les communes, les associations et les acteurs éducatifs, pour bâtir ensemble des quartiers d'émancipation pour tous.

Au-delà des dispositifs existants accompagnés financièrement par l'État et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), (Programmes de Réussite Éducative, Cités Éducatives, CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité)), la Communauté d'agglomération s'est engagée à l'automne 2025 dans une démarche de structuration, d'accompagnement et de déclinaison d'une stratégie en matière de réussite éducative, accompagnée par l'ARRE (Agence régionale de la réussite éducative).

Un groupe d'appui thématique (GAT) a été instauré, il permettra le partage des éléments de diagnostic, la définition et le pilotage de cette démarche.

3^e année consécutive pour la plateforme de stages des métiers de la santé :

6 structures mobilisées pour

26 offres de stages (de l'aide-soignant au médecin généraliste et spécialiste)

Élèves de 3^e et de 2^{nde}

3 communes

accompagnées pour l'appel à projets Design actif :

- Haisnes
- Béthune
- Nœux-les-Mines

L'apprentissage de la natation

Pour sa 9ème édition, l'opération J'apprends à Nager 2025 organisée en collaboration avec la direction de l'attractivité sportive et soutenue par les crédits ANCT de la politique de la ville a permis à 184 enfants des 10 Programmes de réussite éducative du territoire de bénéficier de séances de natation au sein des piscines communautaires.



Un appui aux associations locales

L'Agglomération a poursuivi son soutien aux projets éducatifs innovants portés par des associations œuvrant dans les quartiers prioritaires. À titre d'exemple :

- la pyramide des savoirs portée par l'association Pyramide ;
- des ateliers de sensibilisation aux médias et de développement de l'esprit critique auprès des adolescents par l'association Génération numérique ;
- des actions autour de la petite enfance et de la parentalité proposées par Caféméléon.

Pour conforter ces accompagnements financiers, le fonds de cohésion sociale permet depuis septembre 2025 le financement de projets spécifiques en matière de réussite éducative, au bénéfice notamment des quartiers d'intérêt communautaire.

Partenariats mobilisés

Collaboration entre Labanque et les Programmes de réussite éducative du territoire (visites et sensibilisations culturelles).

Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a renforcé son engagement dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

À travers des actions ciblées et des partenariats consolidés, la collectivité a œuvré pour favoriser l'accès de tous aux savoirs de base et aux outils numériques. Ce bilan met en lumière les avancées réalisées.

Les actions et projets phares de 2025

Mise en place du collectif d'acteurs « Le fin mot »

Dans la continuité de la coopérative des solutions portée en 2024 en collaboration avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, la Communauté d'agglomération coanime depuis début 2025 un collectif d'acteurs en faveur de la lutte contre l'illettrisme.

Ce collectif mobilise les partenaires institutionnels et associatifs du territoire engagés sur cette thématique. Les premiers travaux de ce collectif ont porté sur la réalisation d'un panorama des acteurs, sur des rencontres d'interconnaissance et sur la mise en place d'un outil commun d'aide au repérage des situations d'illettrisme.

Organisation des 1^{ères} Journées nationales d'action contre l'illettrisme et actions éducatives familiales

En septembre 2025, la Communauté d'agglomération s'est inscrite pour la 1^{ère} fois dans les Journées nationales d'action contre l'illettrisme.



À cette occasion, plusieurs séances de ciné-débat, sur le fondement des films « Les petites victoires » et « Illettré » et en présence de l'auteure Aline Illeguluche, ont été proposées pour les PRE, les scolaires, les professionnels et le grand public.

Les médiathèques se sont également investies dans cette programmation avec des soirées dédiées, des expositions, des ateliers, des cafés-lectures...

Par ailleurs, l'AFP2I, dans le cadre d'une convention de partenariat 2024-2025 a porté en ruralité et en QPV des actions éducatives familiales (AEF) permettant d'accompagner des parents en difficulté avec les savoirs de base.

Accompagnement individuel et collectif des habitants par les conseillers numériques de la Communauté d'agglomération

La Communauté d'agglomération dispose au sein de ces effectifs de deux conseillers numériques. Ils interviennent sur 3 sujets principaux : soutenir dans les usages quotidiens du numérique, sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques et accompagner vers l'autonomie sur des démarches administratives simples.

Au 30 septembre 2025, 106 ateliers collectifs et 161 accompagnements individuels ont été réalisés sur 22 communes de l'Agglomération et au sein de différentes associations ou institutions.

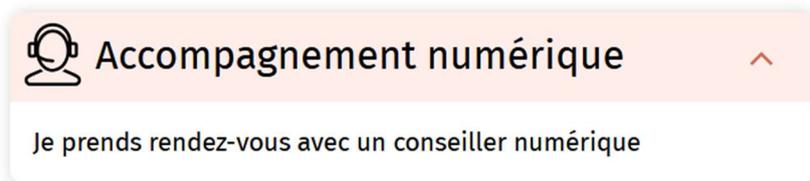
106 ateliers collectifs animés par les conseillers numériques

1^{ères} Journées nationales d'action contre l'illettrisme ont sensibilisé près de

300 personnes, jeunes, adultes et professionnels

En réponse aux besoins exprimés par les usagers, les accompagnements ont notamment porté sur la sensibilisation aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux, le B.A. BA de l'utilisation d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette, la gestion des mails, la e-réputation, l'initiation aux principaux logiciels...

Il est désormais possible de prendre un rendez-vous avec un conseiller numérique via le site internet de l'Agglomération dans l'onglet « Mes démarches ».



Poursuite de la mise en réseau des acteurs de l'inclusion numérique du territoire

Au cours de l'année 2025, deux rencontres ont permis de poursuivre les travaux de mise en réseau et de coordination des acteurs de l'inclusion numérique sur le territoire.

L'objectif est de conforter l'interconnaissance et les synergies entre les acteurs, d'identifier les complémentarités, de favoriser le maillage territorial et la proposition de réponses pour l'ensemble des publics en demande d'accompagnement. Une première cartographie des interventions de chacun a ainsi pu être coconstruite.

Partenariats mobilisés

Partenariat 2024-2025 avec l'AFP2I pour la mise en place d'Actions Educatives Familiales (AEF) en QPV et en ruralité.

Collaboration avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme dans la continuité de la Coopérative des solutions portée en 2024.

Perspectives

Poursuivre la sensibilisation à l'illettrisme auprès des professionnels, des employeurs et des élus pour une prise de conscience des problématiques locales.

Conforter les coopérations partenariales et l'engagement de chacun sur ces sujets.

Favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité grâce aux réseaux d'éducation populaire

L'éducation populaire occupe une place essentielle dans la construction d'un territoire solidaire et citoyen. Forte de plus de 3 000 associations actives, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane soutient les réseaux et acteurs qui favorisent l'autonomie, la responsabilité et l'engagement des habitants, notamment des jeunes.

À travers l'appui aux structures associatives, la mise en réseau des acteurs de terrain et la promotion d'initiatives citoyennes, la collectivité affirme sa volonté de renforcer la participation de tous à la vie locale et de valoriser l'éducation populaire comme levier de cohésion sociale et de développement personnel.

Les actions et projets phares de 2025

L'encouragement au service civique et à la participation citoyenne

Par le biais d'une convention de partenariat et d'une subvention auprès d'Uniscité, la Communauté d'agglomération soutient le dispositif des services civiques. Sur la saison 2024-2025, 60 jeunes ont été mobilisés sur l'ensemble du territoire autour de 6 missions d'intérêt général dont la lutte contre l'isolement des personnes âgées, la lutte contre la fracture numérique, la lutte contre l'isolement des personnes en situation de handicap, la prévention « santé ». Ces jeunes sont accueillis sur le site de Béthune. Une vingtaine de jeunes est également mobilisée par l'intermédiaire de collectivités locales et associations locales qui accueillent les jeunes directement dans leur structure (intermédiation).

Par ailleurs, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, la Communauté d'agglomération poursuit ses initiatives en faveur de l'appui aux Conseils Municipaux de Jeunes et conseils d'enfants. Deux journées leur ont été dédiées à Béthune et à Isbergues autour du street art avec au programme : découverte du mouvement street-art, balade urbaine à la découverte d'œuvres, initiation au street-art et atelier « cap de porter un projet dans ta commune ? ».

Dans le cadre du contrat de ville Quartiers 2030, l'Agglomération veille à maintenir et à conforter la participation citoyenne des habitants des QPV avec l'appui de l'Association Action Educatrice du Pas-de-Calais (AAE 62). L'objectif est de structurer les initiatives et de favoriser la montée en compétences des collectifs d'habitants des quartiers politique de la ville de la Communauté d'agglomération, grâce à l'accompagnement de cet acteur « ressource » sur la thématique de l'engagement citoyen.

Services civiques avec UNISCITÉ :

60 jeunes autour de

6 missions d'intérêt général

Partenariats mobilisés

L'Association Action Educatrice 62 et leur projet « Barraque à pépites ».

Veiller à la tranquillité publique et à la cohésion sociale

Veiller à la tranquillité publique et à la cohésion sociale constitue un pilier déterminant de l'action de l'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane. Ce chapitre met en lumière les leviers mobilisés pour renforcer la solidarité, l'inclusion et la sécurité au quotidien, grâce à une dynamique collective et partenariale au service d'un territoire toujours plus inclusif.

Les actions et projets phares de 2025

Le refuge-fourrière intercommunal de Béthune

Le refuge-fourrière intercommunal s'est distingué par une forte dynamique d'actions en faveur du bien-être animal et de la sensibilisation du public. L'équipement a organisé plusieurs temps forts : une marche solidaire avec l'UFOLEP réunissant une centaine de participants, des interventions dans les écoles et collèges pour sensibiliser les jeunes à la cause animale, ainsi qu'un atelier grand public consacré aux cinq fondamentaux du bien-être animal. L'année s'est clôturée avec la Fête du refuge, moment convivial favorisant les adoptions et la rencontre entre habitants et équipe du site.

Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »

La Communauté d'agglomération copilote le Contrat de ville aux côtés de l'État. Elle intervient dans la gestion des dispositifs inhérents à la politique de la ville, dans la coordination des acteurs, dans l'appui aux communes. En termes de gouvernance, les efforts ont porté sur la mise en place et l'animation des groupes d'appui thématiques (emploi - insertion - formation, participation citoyenne, réussite éducative) l'accompagnement des élus sur des thématiques spécifiques (le design actif, la réussite éducative, la médiation et la présence humaine dans les quartiers).



Dans la continuité des travaux engagés en 2024, les avenants opérationnels aux 21 conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties ont été signés avec 11 communes et 3 bailleurs.

Vers une Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030

L'année 2025 a marqué la clôture de la CTG 2021-2025. Son évaluation, menée à travers un séminaire, des ateliers et des échanges avec les élus et partenaires, a mis en valeur plusieurs avancées concrètes : accompagnement concerté des projets Petite Enfance, promotion des métiers, actions contre l'illettrisme ou encore cafés des partenaires. Ces travaux ont conduit à l'élaboration de la nouvelle CTG 2026-2030, validée le 30 septembre 2025, désormais structurée autour de trois piliers : services aux habitants, jeunesse et coopération territoriale. La MSA (Mutualité Sociale Agricole) et le Département en sont désormais signataires.

Coordination de la Charte Handicap intercommunale et sensibilisation

La Communauté d'agglomération a renforcé la mise en œuvre de la Charte Handicap en développant l'accueil de stagiaires dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle et en renouvelant sa participation au Duoday. La semaine intercommunale du handicap a proposé une programmation riche

Refuge fourrière intercommunal (au 1^{er} semestre 2025)

576 animaux pris en charge en fourrière

195 animaux recueilli au refuge

177 adoptions

Contrat de ville :

6,1 M€ au profit des Quartier Politique Ville (QPV) et **34** actions soutenues par l'Etat pour **1,7 M€**

Fonds de cohésion sociale a soutenu **36** actions pour un montant total de **118 585 €**

150 professionnels et élus aux différents cafés des partenaires

Duoday 2025 :

22 offres publiés

Sensibilisation Charte Handicap :

35 classes et **605** élèves

à destination du grand public et des professionnels, complétée par de nombreuses actions de sensibilisation en milieu scolaire et lors d'événements locaux. L'année s'achèvera avec un séminaire à Haillicourt valorisant les initiatives innovantes, tandis que le collectif des ambassadeurs handicap poursuit activement son engagement au sein de la collectivité.



Renforcement de l'accès au droit des habitants par l'action des « Point-Justice »

Le réseau des points-justice de la Communauté d'agglomération s'est renforcé avec l'ouverture d'un nouveau site à Lillers, permettant une meilleure couverture géographique et un accès facilité pour les habitants du territoire. Ces structures ont poursuivi leurs missions essentielles d'accueil, d'information et d'orientation du public en lien avec leurs partenaires. L'année a également été marquée par la Journée nationale de l'accès au droit, au cours de laquelle une conférence consacrée à la protection des enfants victimes de violences intrafamiliales a réuni une cinquantaine de professionnels du champ social et juridique.

Accompagnement social des victimes et des auteurs par les intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie



Les intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie (ISCG) ont poursuivi leur mission d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des victimes et des auteurs sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération. Au-delà du suivi individuel, elles se sont fortement impliquées dans la prévention et la sensibilisation aux violences intrafamiliales, notamment à travers deux ciné-débats en mars 2025 en présence d'Alexandra Lamy, ainsi que des interventions auprès des élèves de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) de Saint-Venant.

Pour l'accompagnement des séniors : l'essor du transport d'utilité sociale – Pouce & Go et l'évènement « Salon des solutions pour bien vieillir »

Lancé par la Communauté d'agglomération et porté par l'association Pousse Pouce Mobilité, le transport d'utilité sociale a connu une montée en puissance, facilitant la mobilité des habitants isolés ou sans solution de transport sur le territoire. Grâce à l'engagement de conducteurs bénévoles, le dispositif favorise l'inclusion sociale et le maintien de l'autonomie. Dans le même esprit, la Communauté d'agglomération poursuit sa feuille de route "Bien Vieillir" avec l'organisation du Salon des solutions pour bien vieillir, qui réunira à Divion en décembre une cinquantaine de partenaires et d'acteurs locaux.

Partenariats mobilisés

La Communauté d'agglomération s'appuie sur plusieurs partenariats pour renforcer ses actions en matière de développement territorial et social. Elle participe au Contrat de ville Engagements Quartiers 2030 et aux conventions d'abattement TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties), collabore avec le CDOS (Comité départemental olympique et sportif) et s'inscrit dans la Convention territoriale globale. Dans le cadre de la Charte Handicap, elle développe également des partenariats avec l'APF (Association des Paralysés de France) et l'association Gamins Exceptionnels, et a adhéré à Coordom, association dédiée à l'accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap.

Les « Point-Justice »

Ouverture d'un nouveau site à Lillers au 1^{er} septembre 2025

3 326 personnes

accueillies

1 405 femmes et **1 921**

hommes) réparties ainsi :

. 2 096 à

Bruay-La-Buissière

. 881 à Houdain

. 349 à Auchy-les-Mines

1 818 personnes ont

bénéficié d'une information de 1^{er} niveau ou d'une orientation extérieure

Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

418 victimes accueillies et orientées

400 personnes

présentes au Ciné-débats en présence d'Alexandra Lamy

Le transport d'utilité sociale

83 habitants bénéficiaires

issus de **21** des **35**

communes de l'expérience

408 déplacements

Priorité 4

→ Accélérer les dynamiques de transition économique

La Communauté d'agglomération mène une politique volontariste pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises et porteurs de projets sur le territoire.

En plein mutation, notre territoire, à dominante industrielle, se tourne vers l'industrie du futur et l'innovation, notamment autour de la vallée de l'électrique. La Communauté d'agglomération impulse cette transformation aux côtés des acteurs économiques et des partenaires industriels ;

Elle favorise l'emploi sur son territoire, le développement d'activité, facilite les rencontres entre les acteurs et les demandeurs d'emploi mais aussi les futurs travailleurs.

Elle initie de nombreuses actions permettant de développer la formation ou l'apprentissage, œuvre pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises et propose une offre immobilière riche et variée sur son territoire pour l'implantation d'activités économiques.

Produire et consommer local sont également au cœur de ses préoccupations, pour construire l'Agglo 100% durable, même sur le plan économique.

Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane s'attache à renforcer son attractivité économique afin de favoriser l'implantation, le développement et la pérennisation des entreprises sur son territoire. Cette ambition repose sur une stratégie intégrée combinant offre foncière et immobilière adaptée, services d'appui aux porteurs de projets et animation du réseau d'acteurs économiques locaux.

Dans un contexte de mutations industrielles et de transition écologique, l'Agglomération agit pour moderniser ses zones d'activités économiques, diversifier son tissu entrepreneurial et accompagner les filières stratégiques — notamment celles liées à l'économie circulaire, à la mobilité et à la logistique verte.

Elle s'appuie également sur ses atouts en matière de transport fluvial et sur la perspective du Canal Seine-Nord Europe, levier d'attractivité pour les entreprises et les investisseurs.

À travers cette démarche, la Communauté d'agglomération entend créer une dynamique collective avec les acteurs économiques, développer une offre d'implantation "clé en main", favoriser l'internationalisation des entreprises et valoriser le territoire comme un pôle économique et touristique d'envergure régionale.

Les actions et projets phares de 2025

Poursuite du Comité Grand Béthune

Créé en 2024, le Comité Grand Béthune poursuit son rôle de catalyseur des synergies économiques et de l'attractivité du territoire. Cinq séances plénières ont abordé des thématiques clés telles que l'entrepreneuriat, l'emploi, l'industrie verte et l'intelligence artificielle.

Le Comité maintient également un dialogue régulier avec les grands employeurs industriels et poursuit ses actions phares, dont la Dotation d'action territoriale et un riverlearning mené avec VNF pour promouvoir le transport fluvial.



Dynamique collective des acteurs économiques

Le territoire a accueilli pour la 3^e fois les Rencontres Entreprises et Territoires à l'Arena Béthune-Bruay à Verquin. Cet événement a réuni 800 participants et une centaine d'entreprises exposantes.

La Communauté d'agglomération a également participé à l'édition Régionale des Rencontres Entreprises et Territoires au siège de la Région Hauts-de-France.

5 Séances plénières du
Comité Grand Béthune

3^e édition des
Rencontres Entreprises
et Territoires à l'Arena
Béthune-Bruay pour
800 participants



Tourisme

Différents projets ont été menés en lien avec l'Office de tourisme intercommunal. L'année a été marquée par le lancement de la marque touristique, « Destination Béthune, virées inattendues », la signature du contrat de destination touristique Lys Artois et la prise en charge par l'Office de Tourisme Intercommunal de la gestion des gîtes de la Cité des Électriciens et des écolodges de Mont-Bernanchon.

Projets d'entreprises et d'entrepreneurs du territoire

Le territoire de la Communauté d'agglomération continue d'attirer et de soutenir des projets entrepreneuriaux innovants participant à la diversification économique et à la revitalisation des friches industrielles. À Bruay-La-Buissière, le projet UniTrack propose un complexe de loisirs indoor autour du moto-cross électrique, combinant activités sportives et démarche environnementale « zéro émission ». À Auchel, la Distillerie Terra, implantée sur le site du 4 Ter, valorise la production locale de pommes de terre pour élaborer des spiritueux 100 % Hauts-de-France, conciliant ancrage territorial, patrimoine et attractivité touristique. À Béthune, le projet Station B, développé par Linkcity, prévoit un immeuble de bureaux modernes et écoresponsables à proximité immédiate de la gare, contribuant à la redynamisation du centre urbain. Enfin, sur l'ancien site Bridgestone, la dynamique de réindustrialisation se poursuit avec Mecaware, spécialisé dans le recyclage de métaux stratégiques issus des batteries, et AzurDatacenter, qui y implantera un data center dédié à l'intelligence artificielle, représentant 1,5 milliard d'euros d'investissement et la création d'une trentaine d'emplois.

Développer une offre immobilière et foncière attractive

La Communauté d'agglomération a poursuivi la valorisation et la modernisation de son offre immobilière et foncière pour renforcer l'attractivité économique du territoire. Des travaux de rénovation ont permis la remise en location de plusieurs espaces, notamment au Centre Césame à Vendin-lès-Béthune, et le lancement de la requalification du Centre Jean-Monnet 1. Le développement s'appuie également sur de nouveaux outils numériques comme la Bourse à l'immobilier pour centraliser l'offre foncière et le site "Invest In Artois", vitrine du dynamisme économique local et des filières d'excellence (mobilité électrique, plasturgie, numérique, industrie circulaire, agriculture innovante). Enfin, la collectivité entretient une dynamique communautaire entre les entreprises, via des temps de rencontre, d'animation et de formation, ainsi qu'un projet de revalorisation du Village d'entreprises de Ruitz, pensé avec les locataires pour en faire un lieu central et convivial au cœur de la zone d'activité.

54 projets
d'implantation ont été
accompagnés sur les
20 ZAE et **12** finalisés

115 Entreprises
accueillies dans nos
9 bâtiments
économiques
(Pépinières, hôtels et
parcs d'activités)
représentant
600 emplois

Proposer une offre de formation initiale cohérente sur le territoire

Dans le cadre du projet de territoire 2022–2032 de la Communauté d’agglomération de Béthune–Bruay, Artois Lys Romane et de sa priorité 4 – accélérer les dynamiques de transition économique –, la cohérence entre l’offre de formation initiale et les besoins des filières locales devient un levier stratégique.

Face aux mutations économiques, à la raréfaction des compétences techniques et aux attentes croissantes des entreprises en matière d’adéquation formation–emploi, la Communauté d’agglomération s’engage à renforcer l’attractivité des filières et des métiers dits porteurs et à sécuriser les parcours des jeunes vers des emplois durables.

Cette fiche s’inscrit dans la feuille de route Emploi–Formation en proposant des actions concrètes pour :

1. Démystifier les filières et les métiers porteurs du territoire, à savoir l’industrie, la santé et les services à la personne et le BTP, et les formations associées, en s’appuyant sur des outils innovants et collaboratifs ;
2. Créer des passerelles entre le monde éducatif et les entreprises, afin d’anticiper les besoins en compétences et de favoriser l’insertion professionnelle ;
3. Valoriser les savoir–faire locaux, en mettant en lumière des parcours de professionnels. Les et des formations méconnues en s’appuyant sur les acteurs économiques du territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Le Guide École – Entreprises

Ce guide constitue un outil de référence pour renforcer les liens entre les établissements de formation et les acteurs économiques du territoire. Mis à jour régulièrement sur le site internet emploi.bethunebruay.fr et diffusé auprès des collèges, lycées et partenaires, il met en valeur la richesse de l’offre de formation locale.

Ce guide recense plus de 174 formations, du CAP au diplôme d’ingénieur en Génie électrique, en précisant le statut de chaque formation (initiale, en alternance ou continue) et en facilitant les contacts grâce aux coordonnées des responsables pédagogiques.

N’escape Pas Ton Orientation (NEPTO)

Le projet NEPTO a pour ambition de sensibiliser les jeunes du territoire de Béthune–Bruay aux métiers en tension et à l’esprit d’entreprendre à travers un jeu ludique et participatif.

Conçu comme une expérience mêlant activités physiques et digitales, il invite les participants à découvrir de façon immersive trois grands univers professionnels – industrie, BTP et santé–services à la personne – en explorant leur place sur le territoire, la diversité des métiers qui les composent et les idées reçues qui les entourent.

Ce dispositif vise à éveiller la curiosité des jeunes, déconstruire les stéréotypes et valoriser les filières locales tout en favorisant une approche dynamique et concrète du monde professionnel.

La vitrine des Savoir–Faire Industriels

Le projet « Vitrine des savoir–faire industriels » s’inscrit dans la continuité des actions de valorisation des métiers de l’industrie engagées par la Communauté d’agglomération. Dix nouveaux portraits de salariés ont été tournés dans autant d’entreprises du territoire, accompagnés de neuf vidéos réalisées au sein d’établissements de formation afin de mettre en

174 formations
proposées dans le guide
École – Entreprises

Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

lumière les liens entre enseignement et emploi industriel. Trois nouveaux tournages sont également en cours.

L'ensemble de ces vidéos est disponible sur la page « L'industrie recrute sur Béthune-Bruay » du site internet de la Communauté d'agglomération et mis à disposition des partenaires Emploi-Formation. Pour faciliter leur utilisation et leur diffusion, un centre de ressources numérique est en cours de développement : il permettra à chaque acteur du territoire – entreprises, établissements scolaires, partenaires – de découvrir, réserver et exploiter les outils de valorisation produits (vidéos, supports de communication, outils ludiques comme le jeu NEPTO).



Ces actions traduisent une volonté forte de la Communauté d'agglomération de fédérer les acteurs autour de la promotion des filières industrielles, de valoriser les parcours inspirants et de renforcer l'attractivité du territoire auprès des jeunes et des talents.

Développer la formation continue et l'apprentissage

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane mène une démarche proactive pour accompagner les mutations économiques de son territoire. La feuille de route emploi-formation intègre ainsi le développement de la formation continue et de l'apprentissage, afin de soutenir la montée en compétences des actifs.

Cette orientation vise à renforcer la coordination entre l'offre et la demande d'emploi, en anticipant les besoins des filières porteuses (industrie, santé, services à la personne, BTP) et en consolidant l'adéquation des compétences locales. L'objectif est de favoriser la création d'un véritable écosystème où acteurs économiques, organismes de formation, étudiants et demandeurs d'emploi collaborent pour faire de la transition un levier de développement territorial.

Les actions et projets phares de 2025

Salon de l'alternance

Organisé à Béthune, ce salon constitue un temps fort de la politique emploi-formation du territoire, favorisant la rencontre entre les jeunes, les demandeurs d'emploi, les entreprises et les centres de formation. L'édition 2025 a renforcé la dynamique engagée autour de la promotion de l'alternance comme véritable voie d'excellence professionnelle.

Grâce à une meilleure coordination des partenaires et une offre de filières plus diversifiée, l'événement a permis aux visiteurs de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, notamment via l'espace « Booste ton alternance ».

Les retours recueillis ont mis en avant la qualité de l'organisation, la richesse des échanges et la pertinence du parcours visiteurs. Les pistes d'amélioration identifiées portent sur une organisation plus précoce dans l'année et un renforcement de la mobilisation des entreprises, afin de répondre encore plus efficacement aux besoins en recrutement du territoire.

L'École de production de Béthune-Bruay (EP2B)

C'est un établissement d'enseignement technique gratuit et alternatif, destiné aux jeunes de 15 à 18 ans en décrochage scolaire ou en recherche d'une formation professionnelle concrète. Elle s'inscrit dans le réseau national des écoles de production, reconnues pour leur pédagogie apprendre en produisant : les élèves acquièrent des compétences métiers en travaillant sur des commandes réelles pour des entreprises locales.

Spécificités clés :

- Public cible : Jeunes motivés par les métiers manuels et techniques, en difficulté avec le système scolaire traditionnel.
- Pédagogie : Formation 80 % pratique en atelier, encadrée par des professionnels, avec un taux d'encadrement élevé (1 formateur pour 8 à 10 élèves) et 20% d'enseignements pédagogiques (français, mathématiques, anglais, sport...) idéalement en s'appuyant sur les réalisations de l'atelier
- Diplôme préparé : CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Conducteur d'Installations de Production.
- Modèle économique : Autofinancement partiel grâce à la vente des productions réalisées par les élèves (pièces mécaniques, mobilier, etc.).
- Partenariats : Collaboration étroite avec les entreprises locales pour l'insertion professionnelle (stages, embauches) et les commandes.

2^e édition du salon de l'alternance :

40 stands partenaires « Booste ton alternance » et opérateurs de formation du territoire

12 stands entreprises

253 visiteurs

100% de réussite pour les élèves de CAP de l'EP2B

Pour cette année scolaire 2024 – 2025, les élèves de l'EP2B ont tous obtenus leur CAP soit un taux de réussite de 100% (contre 75% en moyenne nationale pour les CAP en lycées professionnels).

Sur les suites de parcours, 2 jeunes ont poursuivi en bac pro en alternance et pour les autres, ils ont trouvé un emploi dans les entreprises de notre territoire.

École d'Ingénieurs de l'Artois (EIA)

Implantée à Béthune, cette école est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui contribue au développement du pôle industriel et d'innovation du territoire. Ouverte à la rentrée 2023 sur le site universitaire de Béthune, elle résulte d'un partenariat entre l'École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale (EILCO) et la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, dans le cadre de l'alliance A2U (Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Picardie Jules Verne et Université d'Artois).

Cette ouverture, en lien avec l'implantation de la première Gigafactory ACC dédiée à la production de batteries pour véhicules électriques, consolide la place du territoire au cœur de la Vallée de l'Électricité. Le parcours d'ingénieur spécialisé en génie électrique renforce ainsi l'offre d'enseignement supérieur tout en répondant directement aux besoins des entreprises locales.

Partenariats mobilisés

Ecosystèmes organisés par filières porteuses rassemblant les acteurs économiques (entreprises et branches professionnelles), les centres de formation (lycées professionnels, opérateurs privés...), les partenaires de l'emploi et de l'insertion (France Travail, Mission Locale, Département, Région, OPCO (Opérateurs de compétences), APEC (Association pour l'emploi des cadres) ...).

Perspectives

Défis :

- Innover dans le domaine de la formation en impulsant et en soutenant des actions de formation innovantes et hybrides (VAE, préparatoire opérationnelle à l'emploi, alternance, modules complémentaire/coloration aux formations existantes...)
- Élargir le Salon de l'alternance en incluant le champ de l'orientation

L'École d'Ingénieurs de l'Artois poursuit son développement et ouvrira, dès la rentrée de septembre 2026, un Cycle préparatoire intégré (CPI). Ce parcours de 2 ans, destiné aux titulaires d'un baccalauréat scientifique, a pour objectif de préparer à l'intégration de l'un de nos cycles Ingénieurs. Le programme est combiné par une formation solide en connaissances scientifiques et techniques, tout en incluant les sciences humaines.

Fédérer les outils et les acteurs de l'emploi et de la formation

Proch'Emploi a été lancé en janvier 2016 par la Région Hauts-de-France, et est porté sur le territoire par la Communauté d'agglomération afin de :

- Développer les relations entre les demandeurs d'emploi et les entreprises,
- Agir avec les territoires et le monde socio-économique afin d'optimiser les opportunités concrètes d'emploi,
- Accompagner les entreprises dans le recrutement de leurs futurs collaborateurs.



Proch'Emploi est un outil territorial, une réponse de proximité complémentaire aux acteurs de l'emploi du territoire et a 3 missions principales :

1. Collecte et traitement des offres du marché caché des TPE-PME (démarcher les entreprises, définir et mise en forme des besoins de recrutement, mise en visibilité sur le territoire à travers les acteurs emploi et formation, pré sélection de candidatures, proposition de profils),
2. Mobilisation d'un réseau de Chefs de file métier autour de cette mission (ambassadeur de la plateforme, réunion autour de sujets RH),
3. Animation de Circuits Courts (rencontre jeunes de -30ans /entreprises dans un objectif de conseil et de mise en réseau).

Les actions et projets phares de 2025

Animation du réseau d'entreprises

L'animation du réseau d'entreprises s'est poursuivie avec 47 visites et 127 échanges téléphoniques visant à accompagner les projets de recrutement et à présenter les dispositifs d'aide à l'emploi. Une rencontre des chefs de file Métiers a également été organisée en novembre 2025, autour de la thématique « La Génération Z », animée par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres).

Circuits courts (rencontres jeunes/entreprises)

28 jeunes ont pu rencontrer 3 représentants d'entreprises pour des conseils et de la mise en relation. 2 actions circuits courts auront lieu au second semestre : 15 octobre à Bruay-La-Buissière et le 2 décembre au bassin d'emploi de Noeux les Mines. Toutes les actions et offres d'emploi s'inscrivent dans une volonté d'agir concrètement en faveur de l'inclusion sociale, de lutter contre les inégalités et d'agir en faveur de la non-discrimination. Très concrètement, les différentes actions menées permettent de rapprocher les personnes en recherche d'emploi et le monde économique de notre territoire.

Trophées « Démarquez-vous » – 2^e édition

La Communauté d'agglomération a participé à la deuxième édition des Trophées "Démarquez-vous", organisés avec la Région Hauts-de-France pour valoriser les entreprises engagées dans une démarche de marque employeur. L'édition a retenu deux catégories : attractivité de l'entreprise et qualité de vie au travail. Un jury local composé d'élus et de chefs d'entreprise s'est réuni le 10 octobre, avec une remise des trophées le 6 novembre avant la finale régionale du 5 décembre 2025.

Cette action a permis de mettre en avant des initiatives exemplaires en matière de ressources humaines et de fidélisation des talents sur le territoire.

Plateforme Proch'Emploi :

134 offres d'emploi détectées

79 personnes mises à l'emploi

90% d'offres issues des TPE-PME

Animation du réseau :

47 visites d'entreprises

1 rencontre « Chef de file métiers » sur la thématique **génération Z**

Stimuler l'entrepreneuriat et développer l'économie de proximité

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane place l'entrepreneuriat au cœur de sa stratégie de développement territorial. Convaincue que la diversification économique et l'émergence de nouvelles filières passent par le soutien à l'esprit d'initiative, elle œuvre pour rendre l'entrepreneuriat accessible à tous, quel que soit l'âge, le parcours ou le secteur d'activité.

En cohérence avec son projet de territoire et les orientations régionales du SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) 2022-2028, la Communauté d'agglomération s'appuie sur une offre d'accompagnement complète et lisible à l'échelle du territoire. Elle soutient la création, la reprise et le développement d'entreprises, tout en renforçant l'économie de proximité – artisanat, commerce et économie sociale et solidaire – véritable moteur d'emploi local et de cohésion sociale.

À travers des dispositifs tels que CAP TPE, favorisant la création d'activités de proximité, et un engagement constant en faveur de l'économie sociale et solidaire, la collectivité encourage un modèle économique pluriel, innovant et durable. Ces actions visent à accompagner les porteurs de projets, à stimuler l'emploi local et à répondre concrètement aux besoins économiques et sociaux des habitants du territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Accompagnement des TPE (très petites entreprises)

En complément des aides financières attribuées, la Communauté d'agglomération veille à maintenir un lien étroit et durable avec les entreprises accompagnées. En partenariat avec les structures d'appui à la création d'entreprises, la Direction assure un suivi individualisé du développement des TPE bénéficiaires pendant trois ans, afin de favoriser leur pérennisation et leur croissance.

Depuis cette année, elle accompagne également directement les dirigeants dans l'élaboration de leurs demandes de versement d'aides et entretient un contact régulier pour répondre à leurs besoins. Les entreprises sont invitées à participer aux événements économiques de l'Agglomération, renforçant ainsi leur intégration dans le tissu local.

Par ailleurs, une action de communication dédiée au dispositif CAP TPE a été déployée, à travers une plaquette diffusée aux partenaires et communes, ainsi qu'une mise en avant sur le site internet de la Communauté d'agglomération, afin de renforcer la visibilité du dispositif et de valoriser les entreprises soutenues.

Accompagner les entreprises de l'ESS

La Communauté d'agglomération a poursuivi son engagement en faveur de l'entrepreneuriat local en accompagnant 80 porteurs de projets, dont 24 en phase de création et 56 en développement d'activité.

Trois sessions du Réseau d'Appui, organisées avec le Club des Entrepreneurs ESS de l'Artois, ont permis à six structures d'échanger autour de problématiques de communication et de mise en réseau.

Parallèlement, cinq sessions de formation ont réuni une cinquantaine de porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire (ESS). 11 structures ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé via le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Soutien aux TPE

32 TPE bénéficiaires de
301 368 € de
subvention pour
111 emplois créés

Soutien aux structures ESS

80 porteurs de projets
accompagnés
6 lauréats de l'appel à
projets ESS

L'ESS c'est **+** de
16,3% de l'emploi sur
le territoire

Lancer un appel à projets ESS annuel

La cinquième édition de l'appel à projets ESS a été lancée en mars 2025, confirmant la volonté de la collectivité de soutenir l'innovation sociale et les initiatives locales.

Sur 13 dossiers reçus, 6 lauréats ont été sélectionnés en juin 2025 pour la pertinence et l'impact de leurs projets sur le territoire.

Créer une fondation territoriale

La Communauté d'agglomération a franchi une nouvelle étape en soutenant la création d'une fondation territoriale visant à renforcer le mécénat local. Près de 50 000 € ont été collectés auprès d'entreprises mécènes.

Deux temps collectifs et 18 rendez-vous individuels ont été organisés avec les associations lauréates, en lien avec la fondation Break Poverty. Le projet a également été présenté dans plusieurs instances afin de mobiliser de nouveaux acteurs autour de cette démarche innovante de solidarité territoriale.

Soutenir les projets ESS avec le dispositif "SUCC'ESS"

La commission ESS de fin octobre 2025 examinera 9 dossiers représentant un montant total de 130 000 € de subventions. Ces projets visent la création de plus de 15 emplois dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, confirmant le rôle du dispositif SUCC'ESS comme levier de développement et d'emploi durable.

Animer le territoire avec l'ESS Tour

L'année 2025 a également été rythmée par l'ESS Tour, un cycle d'animations et de rencontres favorisant la mise en réseau et la promotion de l'entrepreneuriat social.

Plusieurs temps forts ont eu lieu tout au long de l'année (31 janvier, 14 mars, 15 avril, 29 avril, 22 mai), ainsi que trois afterworks de l'entrepreneuriat (27 février, 26 juin et 25 septembre) réunissant acteurs économiques ESS et hors ESS. Deux animations "Entreprendre en ESS" ont sensibilisé une quarantaine de lycéens, tandis qu'un camp de l'innovation a mobilisé une centaine de collégiens autour de la créativité et de l'esprit d'entreprise.

Commission ESS de fin octobre :

9 structures présentées

Près de

130 000 € de

subvention pour un

objectif de **15** créations d'emplois

Partenariats mobilisés

Les TPE sont invités à contacter les structures partenaires de la création (consulaires CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) – CMA, Initiative Artois et la BGE) qui les accompagnent, pour présenter leurs demandes d'attribution d'aides financières. Le suivi de leur activité est assuré de manière commune entre la Direction et les structures partenaires.

Perspectives

Une dernière commission est organisée en fin d'année afin d'examiner les demandes d'aides financières des TPE qui sont en constante progression.

Le suivi des entreprises a été optimisé afin de maintenir un contact constant avec les bénéficiaires et leur offrir des perspectives de développement, allant au-delà de l'attribution des subventions.

Développer l'innovation technologique, territoriale et sociale et construire un écosystème d'innovation et une dynamique de start-up

La Communauté d'agglomération place l'innovation au cœur de son développement économique, en mobilisant les ressources du territoire pour créer un écosystème dynamique au service des entreprises, porteurs de projets et habitants. En lien avec la dynamique régionale Rev3, elle soutient les entreprises innovantes, favorise la recherche et le transfert technologique, et développe la collaboration entre acteurs économiques et académiques.

Cette stratégie se traduit par le Parc d'Innovation de l'Artois, un fonds d'amorçage, un incubateur territorial, le cluster "Territoire Intelligent" et la valorisation de la donnée. Le Campus universitaire de Béthune est également accompagné, notamment via le projet Tech 3E, pour faire de la recherche et de la formation des moteurs du développement local.

Les actions et projets phares de 2025

Lab Cluster

La 2^e édition du Lab Cluster a permis à 8 communes et à l'Office de tourisme intercommunal de tester des innovations 100 % durables issues de 5 entreprises locales. L'objectif : offrir aux communes des solutions responsables tout en permettant aux entreprises de valider leurs produits et de recueillir des retours utilisateurs. Cette édition, couronnée par le prix national "Territoire Innovant 2025", a créé un cercle vertueux d'innovation locale.



Rev3 Lab

Un appel à candidatures a été lancé afin d'identifier et de accompagner des porteurs de solutions durables. Ce programme propose un accompagnement complet, combinant un suivi personnalisé et une phase d'expérimentation permettant de tester les produits avant leur mise sur le marché.



Le Label Innovarium

Lancé du 8 septembre au 17 octobre 2025, le Label Innovarium vise à fédérer une communauté d'acteurs industriels et innovants souhaitant mettre leur expertise au service de projets locaux. Il offre reconnaissance, visibilité et intégration dans un réseau collaboratif dynamique. La soirée des labellisés, organisée le 13 novembre à Labanque, a permis aux membres de se rencontrer et d'échanger.

Récompense reçue :

« Territoire innovant 2025 »
des interconnectés

4 salons sous la bannière

« Innovarium » :

- le battery Tech Expo,
- Le SIIVIM à Dunkerque,
- le salon COTEO de Béthune-Bruay,
- le salon VivaTechnology

Mise en œuvre du SLERI

La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay élabore sa stratégie locale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SLESRI) pour positionner le campus comme levier d'attractivité, espace de vie étudiante et lieu d'innovation. Six axes structurent la démarche : attirer les talents, stimuler l'innovation, dynamiser la vie étudiante, favoriser les partenariats et renforcer l'économie locale. La SLESRI vise à renforcer durablement l'attractivité et le dynamisme du territoire.

Soutien au TECH 3E

L'Agglomération poursuit son soutien au TECH3E, plateforme de l'université d'Artois dédiée à l'environnement et l'éco-efficacité énergétique. Outil incontestable d'aide à l'innovation, la plateforme accompagne les entreprises dans la structuration et la définition du cahier des charges de leurs projets technologiques grâce aux expertises des chercheurs, sur 3 thématiques : mobilité durable, habitat, équipements électriques.

Fête de la science 2025

La 34^e édition nationale de la Fête de la Science, sur le thème « Intelligence(s) », s'est déroulée du 3 au 13 octobre 2025. Sur le campus universitaire de Béthune, un Village des sciences a été organisé du 8 au 10 octobre, rassemblant lycées, la Faculté des Sciences Appliquées, l'IUT (Institut Universitaire et Technologique) et les laboratoires de l'Université d'Artois. Les participants ont pu découvrir de manière ludique les projets et savoir-faire scientifiques et techniques développés sur le territoire, favorisant le partage des connaissances entre chercheurs et citoyens.

Feuille de route numérique – Territoire intelligent

La feuille de route numérique votée en juin 2024 a permis à la Communauté d'agglomération de mobiliser plus de 600 000 € de financements européens pour développer les usages numériques sur le territoire. En février 2025, une concertation sur l'Intelligence Artificielle a réuni 140 participants et alimenté un manifeste national porté par les Interconnectés. Plusieurs expérimentations locales utilisent l'IA pour améliorer la qualité de vie des agents et la sécurité des bâtiments.

Fête de la Science 2025 :

16 stands

9 collèges du territoire

625 élèves sur les
3 jours

*En février 2025,
Concertation territoriale
dédiée à l'IA, à la
Fabrique à Béthune :*

140 participants

Partenariats mobilisés



Le partenariat avec le Québec s'est renforcé avec l'accueil d'une délégation du C3E (Centre d'excellence en efficacité énergétique) et de start-ups, ainsi que le lancement des Journées de l'Export, favorisant les échanges entre jeunes entreprises françaises et québécoises.

Deux missions ont été menées au Québec : une exploratoire en mai et une officielle en septembre, réunissant l'Université d'Artois, des entreprises locales et le Lycée des Métiers des Travaux Publics. Ces échanges ont consolidé les liens avec le C3E et la ville de Sainte-Julie, tout en ouvrant de nouveaux partenariats, notamment avec la Vallée de la transition énergétique, la ville de Bécancour et les universités du Québec et d'Artois autour de projets communs en innovation, recherche et aménagement durable.



Perspectives

Des réflexions sont en cours pour faire évoluer le Cluster Territoire Intelligent vers un Laboratoire d'innovation territoriale : un nouvel appel à projets permettant à l'Agglomération de tester au fil de l'eau des solutions qu'elles ont remarqué sur le territoire.

→ Appui stratégique et moyens

La Communauté d'agglomération, issue de la fusion en 2017 de la Communauté d'agglomération Béthune Noeux et environ et des communautés de communes Artois Lys et Artois Flandres, se restructure en interne afin de moderniser son organisation et ses méthodes de fonctionnement.

L'ensemble des agents de la Communauté d'agglomération travaille ainsi sur les projets de direction afin de donner aux équipes une ambition, un cap et une sérénité dans les objectifs à poursuivre.

Au quotidien, chacun des agents avance, propose et agit au service des habitants de l'Agglomération.

Pour parvenir à répondre aux besoins de ses habitants, la Communauté d'agglomération dispose de ressources et de moyens, en ayant pour ambition de concilier un service humain, de proximité.

Au-delà des directions opérationnelles qui agissent au quotidien, les directions supports viennent en appui pour assurer l'activité et le fonctionnement de la Communauté d'agglomération, en réponse au projet de territoire adopté en décembre 2022.

Démarche de planification

Afin de pouvoir décliner son projet de territoire, une agglomération se doit de formaliser ses objectifs, déterminer et prioriser les enjeux qui en découlent et finalement déterminer les actions à mettre en œuvre, à suivre, à évaluer.

C'est tout l'objet des démarches de planification, qu'elles soient liées à l'élaboration de documents obligatoires, notamment en matière d'aménagement du territoire (Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat, ...) ou qu'elles émanent d'une démarche volontariste (Plan de Paysage).

Les actions et projets phares de 2025

L'ajustement des documents d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui traduit un projet d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il existe une soixantaine de documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire de l'Agglomération, qui sont élaborés, pour la plupart, à l'échelle communale.

Le groupe de travail PLU a été sollicité 3 fois afin de statuer sur l'opportunité d'engager des démarches d'ajustement des PLU en vigueur sur le territoire. La Communauté d'agglomération a ainsi pu finaliser la procédure de modification du PLU de Burbure, visant une mise en compatibilité avec le PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) de la Clarence. Elle en outre prescrit une modification simplifiée du PLU de Lillers afin de rendre possible la requalification d'une friche économique, et poursuit la procédure visant à permettre l'implantation d'une déchèterie sur la commune de Richebourg.

L'élaboration du PLUiH

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – valant Programme Local de l'Habitat – constituera un document unique déclinant les règles d'aménagement et d'utilisation des sols, mais aussi les objectifs de production de logements, de manière pertinente à l'échelle de toute l'Agglomération. L'année 2025 a permis de poursuivre les travaux sur le diagnostic du PLUi-H. Ce sont ainsi près de 25 réunions avec les élus qui ont été organisés sur les thématiques de l'habitat et de la restitution des éléments du diagnostic, ainsi qu'une dizaine de réunions publiques.

Un comité de pilotage s'est réuni en novembre 2025 afin de travailler sur les premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui formalise les objectifs et enjeux pour le territoire. Les services ont entamé parallèlement un lourd travail sur la densification de l'urbanisme en rencontrant individuellement les 100 communes du territoire ; ce sont ainsi 88 réunions qui ont été programmées, participant à l'esprit de co-construction à la base de l'élaboration du PLUi-H.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

L'année 2025 a vu la finalisation des travaux d'élaboration du nouveau SCoT de l'Artois. Le 4 février 2025, le Conseil communautaire a ainsi arrêté le projet de SCoT qui fut soumis à l'avis des personnes publiques associées (dont les 100 communes de l'Agglomération) et à enquête publique du 14 juin au 16 juillet, après avoir l'objet d'une exposition et d'une réunion publiques. Tous les avis étant favorables, la Communauté d'agglomération soumettra le document finalisé à l'adoption définitive en Conseil communautaire de décembre 2025.

Près de **60** documents
d'urbanisme en vigueur sur le
territoire

88 réunions programmées
dans le cadre de co-
construction du PLUi-H

Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire. Il est en cela un document majeur formalisant l'engagement de l'Agglomération dans la lutte contre le dérèglement climatique et son adaptation au changement, un axe fondamental du projet de territoire. La Communauté d'agglomération dispose d'un tel document qui couvre la période 2020-2026. Celui-ci a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours présentée en Conseil communautaire du 24 juin 2025, qui a permis de dresser le constat que 75% des opérations prévues par le plan étaient engagées, en cours ou réalisées (soit 109 actions sur les 161). Par ailleurs, la Communauté d'agglomération a d'ores et déjà prescrit, par délibération du Conseil communautaire du 30 septembre 2025, la mise en révision de ce PCAET qui permettra de mieux intégrer les récentes évolutions législatives et réglementaires, les objectifs et ambitions du projet de territoire et les orientations définies dans le SCoT et le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Plan de paysage

Le Plan de paysage est une démarche volontariste dont l'objectif est de faire réfléchir le territoire (habitants, élus, usagers, aménageurs, ...) autour de la notion de paysage et qui vise à identifier des leviers de prise en compte de celui-ci – dans ses composantes multiples et diversifiées – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transport, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture), à l'échelle opérationnelle des unités paysagères identifiées et reconnues.

La Communauté d'agglomération a initié une telle démarche et l'année 2025 a permis, au terme d'ateliers avec les élus et le public, de finaliser le programme d'actions, avec un prisme particulier pour le développement des énergies renouvelables. La restitution devrait intervenir courant 2026.

Trame Verte et Bleue

La Trame Verte et Bleue vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant leur cycle de vie. Il vise donc à renforcer et développer la biodiversité sur le territoire, un enjeu majeur du projet de territoire.

Au terme d'un travail de recensement et d'état des lieux, ayant permis d'élaborer un schéma de principe intégré dans le SCoT, c'est une méthodologie de caractérisation écologique qui est en cours afin de pouvoir traduire de manière très concrète et opérationnelle la trame au niveau du PLUi-H, et donc ses implications en matière d'utilisation des sols.

75% des opérations prévues par le PCAET sont engagées, en cours ou réalisées

Les ressources humaines

La Direction des ressources humaines est chargée du recrutement, de l'intégration, de la formation, de l'accompagnement et de la gestion de l'ensemble des agents permanents et non permanents de la Communauté d'agglomération tout au long de leur carrière.

Elle est donc l'interlocuteur privilégié :

- De l'ensemble des agents de la collectivité pour toutes les questions relevant de leur situation administrative et professionnelle
- De l'ensemble des directions dans la mise en œuvre du volet humain de leur projet

Elle est en charge également de :

- La gestion des carrières et des rémunérations des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) communautaires
- La gestion des indemnités et de la formation des élus communautaires
- La communication interne

Ses principales missions :

- Mise en œuvre de la politique RH de la collectivité
- Gestion administrative et financière des personnels (gestion de la paie et des indemnités, gestion des arrêtés et des contrats de travail, SPV...)
- Développement des ressources humaines (gestion des carrières, des compétences, des recrutements, des formations, du temps de travail, des entretiens professionnels, des mobilités, ...)
- Pilotage, analyse et maîtrise des emplois, compétences et de la masse salariale
- Développement de la culture Qualité de Vie au Travail (enjeux connus et partagés) portée par la Direction Générale
- Mise en œuvre de la politique de prévention des conditions de travail et des risques professionnels (RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), maintien au travail)
- Animation de la Communication interne (journal interne, intranet, événements,...) et du dialogue social (relation avec les organisations syndicales, gestion du CST (Comité Social Territorial) et F3SCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail), ...)
- Développement de l'action sociale en faveur des agents (améliorer les conditions de vie et la protection sociale des personnels et de leurs familles)

Les actions et projets phares de 2025

- Validation des projets des directions « Petit Cycle de l'Eau » et « Déchets et Economie Circulaire », mise en œuvre et accompagnement des agents dans le cadre de leurs déclinaisons
- Transfert des salariés de la Cité des Électriciens et accompagnement de la dissolution du Pôle Métropolitain de l'Artois
- Démarche d'étude de réorganisation des locaux
- Élaboration d'un plan de communication interne
- Engagement des concertations relatives aux parcours de carrières et de rémunérations
- Démarche d'élaboration d'un référentiel managérial
- Animations dans le cadre de la semaine de la QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) et du mois de la RSE (Responsabilité Sociale de la collectivité)

1 037 collaborateurs permanents au 1^{er} octobre 2025, dont

14 contrats d'apprentissage,

23 contrats de droit privé

46 ans et 8 mois et l'âge moyen des agents

1 222 journées de formation

1 400 arrêtés individuels

Services comptables et financiers

La mise en œuvre d'un ambitieux projet de territoire nécessite de solides équilibres financiers et des perspectives fiables. Ainsi, la direction des services comptables et financiers définit les orientations budgétaires et propose une stratégie financière pluriannuelle contribuant à la décision des élus et à la mobilisation maîtrisée de nos ressources.

Elle assure la construction budgétaire en transversalité et contrôle son exécution. Une communication financière adaptée et la diffusion d'une culture budgétaire communautaire sont indispensables à l'appropriation des enjeux financiers. Garante de la sincérité des comptes, elle doit optimiser et sécuriser les procédures internes tout en développant un partenariat efficace avec les services de la Direction Départementale des Finances Publiques. La prise en compte de l'expertise de la direction en matière comptable, financière ou fiscale est intégrée en amont des projets contribuant à leur réussite.

Les actions et projets phares de 2025

Budget

Le budget primitif a été voté le 1er avril 2025. Le budget supplémentaire a été voté le 24 juin et, une décision modificative le 30 septembre 2025. La préparation et l'exécution financière du budget a mobilisé l'ensemble des agents tout au long de l'année. Compte tenu des élections municipales de mars 2026 et du renouvellement du conseil communautaire prévu courant avril, le budget primitif 2026 sera présenté lors du conseil du 16 décembre 2025. Ainsi, la préparation budgétaire a débuté début septembre dans un contexte national particulier où l'adoption d'une Loi de Finances 2026 avant le 31 décembre n'est actuellement pas garantie. Afin de permettre le pilotage budgétaire suivant les actions du projet de territoire, un outil de préparation budgétaire a été déployé fin 2024 – début 2025. Un important travail de paramétrage s'est poursuivi permettant de fiabiliser la base et de former les services à son usage déconcentré.

Convention de partenariat avec les services de la DDFIP62 (Direction Départementale des Finances Publiques)

La mise en œuvre de la convention de partenariat avec le Service de Gestion Comptable et les Conseillers aux Décideurs Locaux se poursuit. Diverses réunions se sont tenues notamment autour de la problématique de la facturation et du recouvrement de l'eau. Celles-ci ont permis notamment de simplifier la prise en charge de certains types de factures réduisant considérablement les temps de traitement. Une sensibilisation des agents du Service de Gestion Comptable a par ailleurs été réalisée portant sur les enjeux de la facturation de l'eau dans l'optique de l'élargissement de la régie communautaire au 1er janvier 2026. La fiabilisation des actifs comptables est également au cœur des actions partenariales.

Gestion de la dette et de la trésorerie

Les taux long terme augmentent à nouveau depuis décembre 2024 en fonction du contexte international. De plus, l'instabilité politique française et le niveau du déficit public conduisent à un renforcement du niveau des marges bancaires. Ainsi, afin de sécuriser ses financements à un coût optimisé, la communauté a contractualisé en juillet une enveloppe de 5 M€ avec la Caisse d'Épargne et, finalise avec la Banque des Territoires, le dossier de financement de l'unité de traitement des eaux usées d'Haisnes-Auchy (9 M€) et de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du Béthunois (6,5 M€). Dans ce contexte incertain, une nouvelle consultation bancaire a été lancée pour le financement des futurs investissements du budget principal à hauteur de 8 M€.

40 000 pièces
comptables émises
devraient être émises en
2025

Chiffre en net recul par
rapport à 2024 à la suite de
la modification de certains
process internes de
recettes

Délai global de paiement
moyen :

22,4 jours au
30 septembre 2025

Pilotage stratégique et optimisation des ressources

La Direction du Pilotage Stratégique et de l'Optimisation des Ressources participe pleinement à la construction des processus de valeur du service public rendu aux habitants et aux communes du territoire de la Communauté d'agglomération. Au même titre que les directions-métiers, elle est un maillon de la chaîne de valeurs portés par le projet de territoire.

Les enjeux stratégiques de la Direction du Pilotage Stratégique et de l'Optimisation des Ressources s'inscrivent pleinement dans la 1^{ère} priorité du projet de territoire. Ils visent à renforcer la cohésion territoriale et financière avec les communes, à optimiser les ressources dans un contexte budgétaire contraint, à replacer l'usager au centre de l'action communautaire et à engager une véritable démarche d'évaluation du projet de territoire.

Les actions et projets phares de 2025

Vers une gestion renouvelée de la relation usager

Lancement du chantier de modernisation de la relation et de l'expérience usager au sein de la Communauté d'agglomération afin de placer l'usager au cœur des services et d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la fluidité de ses parcours, quel que soit le canal de contact.

- 5 sites d'accueil permanents (1 hôtel communautaire, 3 antennes communautaires, 1 Agglomobile)
- 337 permanences assurées par l'Agglomobile (au 18/10/2025)
- 35 démarches en ligne disponibles (au 01/09/2025)
- 20 500 demandes en ligne réceptionnées (au 01/09/2025)

Vers une fiscalité maîtrisée au service du développement du territoire

Mise en œuvre d'un plan d'actions en vue d'optimiser la gestion des ressources locales pour construire un territoire plus dynamique, solidaire et accueillant.

- Optimisation de la taxe de séjour en ciblant les plateformes numériques et les opérateurs susceptibles de la collecter
- Collecte de 70 019 € jusqu'alors conservés par les hébergeurs ayant déclaré avoir perçu de la taxe de séjour (donnée arrêtée au 10/10/2025)
- Démarche de repérage des locaux mal catégorisés pour assurer une fiscalité équitable

Vers une mobilisation renforcée des financements externes

Déploiement de la démarche visant à identifier, solliciter et sécuriser les financements externes dans un contexte contraint pour soutenir les projets de la Communauté d'agglomération et des communes membres notamment dans les domaines de l'investissement, de l'innovation et du développement durable

- 4 627 580 € de financements FEDER pour soutenir 5 projets

Vers une évaluation renforcée des politiques publiques et du contrôle de gestion

Mise en place d'un suivi renforcé pour évaluer l'efficacité des actions et services de la Communauté d'agglomération, afin d'améliorer les projets, mieux utiliser les ressources et répondre aux besoins des habitants

- Acquisition d'un outil de suivi financier des satellites
- Définition d'indicateurs clés pour chaque enjeu du projet de territoire
- Réalisation d'évaluations périodiques des programmes et dispositifs avec recommandations pour une amélioration continue
- Diffusion et partage des résultats auprès des décideurs et des services pour appuyer la prise de décision et l'optimisation des ressources

Gestion Relation Usagers :

- **5 sites d'accueil permanents**
- **337 permanences assurées par l'Agglomobile**
- **35 démarches en ligne et 20 500 demandes réceptionnées**

Fiscalité :

Plus de 80 000 € de taxe de séjour recouverts

Financements externes :

+ de 4,6 M€ de financements FEDER pour soutenir 5 projets+ de 4,6 M€ de financements FEDER pour soutenir 5 projets

Administration générale et affaires juridiques

L'Administration générale et les Affaires juridiques rassemblent plusieurs services supports essentiels au bon fonctionnement de la Communauté d'agglomération. Ensemble, ils garantissent la sécurité juridique, la bonne application des procédures et la qualité de la gouvernance institutionnelle.

Le service Administration générale, désormais rattaché à la Direction générale, assure la gestion des actes administratifs (arrêtés, délibérations, décisions du Président et du Bureau communautaire) et veille à la régularité des processus décisionnels.

La Direction des affaires juridiques, rattachée au Directeur général adjoint aux ressources et moyens, pilote pour sa part la commande publique, le conseil et l'assistance juridiques, la gestion des assurances et le suivi du foncier communautaire, incluant les acquisitions et cessions d'actifs.

Ensemble, ces entités contribuent à la transparence, à la rigueur et à la continuité de l'action publique communautaire.

Les actions et projets phares de 2025

Guide interne de la commande publique

Approuvé le 27 mai 2025, ce guide devient la référence de l'achat public au sein de la collectivité. Pratique et évolutif, il accompagne les services tout au long du processus d'achat. Le service des marchés publics poursuit un accompagnement de proximité pour renforcer la culture de la commande publique et répondre aux besoins des directions.

Nomenclature interne des achats

La nomenclature interne des achats a été intégrée au logiciel financier grâce à un travail conjoint entre le service des marchés publics et la direction des finances. Dès janvier 2026, ce vocabulaire commun permettra de mieux classer et suivre les dépenses, d'identifier les seuils de procédure à appliquer et de renforcer le pilotage stratégique de la fonction achat, tout en limitant les achats hors marché.

Centrale d'achat intercommunale

La centrale d'achat communautaire optimise les ressources, réduit les coûts et sécurise les procédures, en lien avec la future stratégie d'achats responsables. Elle porte aussi la mutualisation des marchés d'assurances avec les communes, dont les nouveaux contrats seront conclus début 2026 à l'issue d'un audit mené avec un cabinet spécialisé.

Stratégie et maîtrise foncière

La Communauté d'agglomération a déployé une stratégie foncière visant à optimiser la gestion et la valorisation de son patrimoine. Un diagnostic a permis d'identifier le foncier mutable afin d'engager une rétrocession générant des recettes tout en réduisant les charges de fonctionnement.

En parallèle, la maîtrise foncière s'est poursuivie pour soutenir les politiques de prévention des inondations, de préservation des zones humides et agricoles, et de lutte contre l'artificialisation des sols.

Ces démarches accompagnent également plusieurs projets structurants : parkings de gares, tronçon de l'EuroVélo 5, nouvelles déchetteries et aire d'accueil des Gens du Voyage. Une approche durable au service du développement et de la cohésion territoriale.

Service assurance :

210 316 m² de surface bâtie assurée

360 véhicules

120 sinistres

Service juridique :

34 dossiers et

2 contentieux en-cours d'instruction

4 communes

accompagnés sur un éclairage juridique

Service administration générale :

50 arrêtés

700 décisions du Président

125 délibérations du bureau communautaire

180 délibérations du conseil communautaire

Réorganisation des missions des Moyens Généraux

La réorganisation de la Direction des Moyens Généraux a conduit au transfert de plusieurs missions vers le service de l'Administration Générale, qui assure désormais la gestion complète du courrier, des fournitures administratives, des abonnements et des achats d'ouvrages. Cette évolution s'inscrit dans une démarche d'optimisation du fonctionnement interne et de mutualisation des moyens. Une réflexion se poursuivra en 2026 afin d'affiner cette organisation, renforcer l'accompagnement des services et préparer l'installation du futur conseil communautaire après les élections municipales et communautaires.

Vers un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER)

La Communauté d'agglomération a lancé l'élaboration de son SPASER, afin de faire de la commande publique un levier de développement durable. Structuré autour de cinq axes — social, environnement, économie, innovation et pilotage — ce schéma vise à intégrer des critères responsables dans les marchés publics, soutenir l'économie locale et encourager les pratiques innovantes.

Un état des lieux a montré un fort potentiel d'action sur tous les volets. La prochaine étape consistera à associer élus et services pour définir une feuille de route partagée. En 2026, le SPASER deviendra un outil stratégique guidant la politique d'achats durables de la collectivité.

Service foncier :

2 562 terrains

(1 656 terrains nus ou à aménager et

906 terrains bâtis ou aménagés)

1 084 Ha au total

156 bâtiments ou équipements

Patrimoine réparti sur

84 communes

Communication

Informer et sensibiliser le public, les agents, les élus, promouvoir l'Agglomération, accompagner les services et les élus dans leurs projets et soutenir les communes sont les grandes missions de la direction de la communication.

Au-delà de la conception de campagnes et de supports de communication, le service gère également les relations avec la presse, l'animation du site web et des réseaux sociaux, la signalétique et les objets publicitaires.

Dans le cadre de la reprise en régie de la Cité des Electriciens, la direction gère désormais la communication de cet équipement culturel communautaire.

Les actions et projets phares de 2025

Accompagnement des services

En complément des projets courants, la direction a accompagné la promotion de la pratique du vélo et des mobilités douces, avec plusieurs événements autour de cette thématique organisés au printemps (promotion du pass mobil'agglo, mai à vélo, fête du vélo) et le passage du Tour de France à deux reprises sur le territoire, les 5 et 7 juillet.



Dans ce cadre, un logo spécial « L'Agglo 100% vélo » a été créé et développé sur plusieurs supports, notamment en marquage au sol lors du Tour de France. Des vidéos BAM dédiées à la thématique vélo (portraits, mise en valeur du territoire et des étapes du Tour) ont été diffusées.

La direction a également travaillé aux côtés de la direction de la culture sur un agenda culturel, mis en ligne sur le site web de l'Agglo fin août.

Enfin, la direction a été associée à la création de la régie d'eau potable, qui sera opérationnelle le 1er janvier 2026. Un logo spécifique a été créé pour cette régie ainsi qu'un plan de communication qui sera décliné fin 2025 et début 2026.

Elle participe également aux cellules de crise en cas d'événement ou de situation sensible ou critique (inondations, forte chaleur, tempête etc.) et est également pleinement investie au quotidien dans les actions transversales menées par les différentes directions (participation au DuoDay, travail sur l'Agence en ligne, par exemple).

Accompagnement des communes et des élus

Le dispositif de parrainage de communication a permis d'accompagner financièrement 11 événements communaux d'envergure intercommunale.

Le « Pass Bon Plan » a été renouvelé et mis à disposition des communes pour les habitants. Il permet à son détenteur de découvrir une activité culturelle ou sportive proposée dans différents équipements communautaires.

La direction favorise la bonne compréhension par les élus des décisions prises en bureau et conseil grâce une présentation des délibérations simplifiée, et une mise en valeur des décisions phares auprès du grand public et un support dédié (Agglo Direct, 3 numéros parus au 30 octobre distribués à l'ensemble des élus du territoire).

42 campagnes de communication partagées avec les communes au 30 octobre 2025

5 magazines parus

650 points de diffusion du magazine 100% Agglo

BAM :

1,8 M de vues cumulées sur les pages BAM!

68 reportages dans

66 communes

4 200 followers sur

Facebook, **880** sur

Instagram et **940** sur

Tiktok

Évolution des moyens de communication

Après la révision de la fréquence de parution du magazine 100% Agglo en 2023 (désormais bimestriel), la direction de la communication a réfléchi à un nouveau mode de distribution suite au placement en redressement judiciaire de son prestataire Milee. Depuis janvier 2025, le magazine est tiré à 15 000 exemplaires et distribué dans les équipements communautaires, dans 182 points de diffusion culturelle et 468 commerces du territoire.



La stratégie éditoriale des réseaux sociaux a été validée, et peut donc être développée. L'Agglo touche d'ailleurs de plus en plus de monde via

ses réseaux sociaux (+2 000 abonnés sur Facebook par rapport à décembre 2024, +1 000 abonnés sur LinkedIn par rapport à décembre 2024)

BAM !, le média vidéo de l'Agglo a fêté ses 1 an et développe son activité

Lancé en avril 2024 le média vidéo de l'Agglo sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Tik Tok) continue de sillonner le territoire à la rencontre des acteurs qui le font vivre au quotidien. L'équipe composée de deux personnes produit également des vidéos institutionnelles sur des compétences ou thématiques phares de l'agglomération. Deux vidéos pour promouvoir le territoire lors du passage du Tour de France ont été réalisées en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal. Une vidéo sur la réindustrialisation, 5 ans après la fermeture de Bridgestone, et une vidéo sur la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) ont également été produites et diffusées en soutien à des campagnes de communication sur ces thématiques. L'équipe BAM a également réalisé la vidéo de sensibilisation aux écrans avec Julien Bing.

Partenariats mobilisés

La direction de la communication a travaillé sur un projet de sensibilisation à l'usage des écrans via une collaboration originale avec l'humoriste dunkerquois Julien Bing. Parce que les réseaux sociaux sont aujourd'hui un levier puissant pour toucher les familles, l'Agglo a souhaité compléter ses actions de terrain par une campagne de communication numérique percutante. L'objectif : faire passer un message de prévention sérieux de manière accessible, drôle et décalée. 15 jours après le début de sa diffusion, la vidéo cumulait déjà plus de 145 000 vues sur la page Instagram de Julien Bing.

L'Agglo a travaillé avec des professionnels de santé reconnus :

- Janine Busson-Baude, fondatrice de l'association Enfance Télé : Danger ?
- Le docteur Caron, pédiatre et partenaire de l'association APRIS.

Cette campagne de sensibilisation, mise en œuvre dans le cadre du Contrat Local de Santé, a également mis en valeur les politiques et équipements communautaires qui permettent aux familles d'offrir une alternative aux écrans à leurs enfants : par exemple, une visite à Labanque, un atelier à Geotopia, une sortie à la piscine ou à la médiathèque, etc.



Systemes d'information

La direction des systèmes d'information a pour mission de fournir aux plus de 1 000 utilisateurs les moyens numériques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Par sa position stratégique et transversale, elle aborde le fonctionnement de l'institution et toutes les priorités du projet de territoire.

Elle est le garant de la cohérence des systèmes d'information, notamment du socle technique sécurisé qui doit faciliter le déploiement des usages en interne et dans les relations avec les usagers, dans un juste équilibre entre coûts et niveaux de service.

Les actions et projets phares de 2025

Développement de la relation à l'utilisateur

Développement de démarches en ligne dans le cadre de la mission transversale « Gestion de la Relation à l'Usager » : plus de 30 nouvelles démarches pour plus de 20 000 demandes en lignes.

Une avancée vers l'intelligence artificielle

Déploiement d'une plateforme d'intelligence artificielle pour simplifier et optimiser les tâches administratives et décisionnelles avec le développement d'assistants rédactionnels.

Déploiement du parapheur électronique

Mise en œuvre du parapheur électronique dans le cadre de la dématérialisation.

Feuille de route numérique territoriale

Dans le cadre de la feuille de route numérique territoriale, dépôt du dossier composé de plus de 10 projets aux bénéfices des usages numériques pour l'obtention de plus de 600 000 € de financements européens.

Perspectives

Solution numérique transversale de gestion et de maintenance assistée par ordinateur

Déploiement d'une plateforme pour pouvoir répondre à la volonté de constituer une base de données unique centralisée, transversale et fonctionnelle pour faciliter l'exploitation, la maintenance et la gestion des bâtiments et équipements.

Développement de la donnée

Mise en œuvre d'une stratégie, des processus de gouvernance et de validation des données au sein de la collectivité en lien avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA).

Cybersécurité

Mise en œuvre d'une démarche stratégique de Cybersécurité caractérisée par l'amélioration continue, pilotée par les risques et s'appuyant sur des référentiels afin de préparer la conformité avec la directive européenne NIS2.

Patrimoine

La direction du Patrimoine est garante de l'entretien, de la rénovation, de la sécurité des bâtiments et des équipements communautaires. Elle a pour enjeu majeur la diminution des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre en engageant des travaux de rénovation sur le patrimoine et/ou de déploiement de dispositif ENR.

Les actions et projets phares de 2025

Déploiement d'une ombrière

1 200 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur deux ombrières sur le parking de la piscine de Béthune. Cette installation de 300 KWH permet d'autoconsommer la production d'électricité sur la piscine de Béthune et de réaliser une économie de plus de 20% des dépenses d'électricité.

Création d'un UTI à Isbergues

Les travaux ont permis de créer une annexe au centre de premières interventions dans les locaux de l'antenne communautaire de Isbergues en classification thermique BBC. Ces locaux permettent le rapprochement des sapeurs-pompiers du territoire Nord.

Sécurisation des déchèteries

La sécurisation des déchèteries a été renforcée par le déploiement de la vidéo surveillance et la pose de clôtures électriques sur tous les sites. Ces dispositifs permettent de sécuriser les sites mais également les agents d'accueil des déchèteries.

120 bâtiments

3 M€ de dépenses fluides

2,5 M€ de travaux de voiries

2 M€ de travaux bâtimentaires

140 km de voiries

70 parkings

800 km de sentiers de randonnée à entretenir

Partenariats mobilisés

Dans le cadre de la sécurisation des déchèteries, la Communauté d'agglomération s'est engagée avec la société 2DSLAB, société stationnée à Béthune, pour l'expérimentation de la supervision par l'intelligence artificielle. Cette expérimentation se déroule sur le site de la plateforme de Béthune.

En septembre 2025, signature d'une convention de partenariat avec l'institut Français pour la performance énergétique pour la mise en œuvre du pilotage et du déploiement de la démarche CUBE/ EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Ce concours permettra à la collectivité de mener des actions telles que des actions de formation, de sensibilisation et communication avec les occupants de bâtiments, des actions sur l'exploitation et la maintenance par les équipes techniques et d'engager des travaux de faible investissement sur les systèmes et des actions.

Perspectives

Accélérer la diminution des dépenses énergétique des bâtiments communautaire par le déploiement de la GTC (gestion technique centralisée), le remplacement de chaudières Gaz la Géothermie, la PAC (pompe à chaleur) ou les chaudières biomasse.

Renforcer en 2026, l'accompagnement technique des communes pour la réussite de la transition énergétique.

Ingénierie patrimoniale

La direction de l'ingénierie Patrimoniale accompagne les projets de la collectivité dans l'expertise technique, Composée de 2 pôles : un pôle bâtiment et un pôle voirie, son rôle est d'assurer la réalisation des équipements d'intérêt communautaire de l'identification du besoin jusqu'à la livraison et la mise en exploitation.

Les actions et projets phares de 2025

Piscine de Hersin-Coupigny

Après Béthune et Lillers, c'est au tour de la piscine de Hersin-Coupigny de faire "peau neuve".

L'investissement de 3,8 M€ HT de travaux a pour objectif principal d'améliorer les installations avec la mise aux normes et la mise en accessibilité de l'équipement mais également la réduction des consommations par :

- Installation d'une ventilation performante
- Des isolations renforcées en toiture et vide sanitaire
- Installation d'une chaudière Biomasse
- Installation de 42 m² panneaux thermiques (production eau chaude) et 123 m² de panneaux photovoltaïques

Aménagement des Parkings Pôles gares

La Direction de l'Ingénierie Patrimoniale a assuré un appui technique et opérationnel déterminant dans la mise en œuvre des aménagements des pôles gares de Lillers et d'Isbergues.

Ces projets, inscrits dans le schéma directeur de développement des pôles gare, visent à renforcer l'intermodalité et à encourager les mobilités durables.

La direction a accompagné les études, la coordination technique et le suivi des chantiers, garantissant la qualité des aménagements — création de nouveaux parkings, d'abris vélos et d'espaces de circulation douce — tout en veillant au respect des coûts et des délais.

Rénovation énergétique des piscines a pour objectif d'une réduction de

30 % des

consommations énergétiques

Archéologie

La Direction de l'Archéologie œuvre à la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine archéologique de la Communauté d'agglomération.

Ses missions couvrent trois grands champs d'intervention : l'archéologie préventive, à travers les diagnostics et fouilles encadrés par l'État ; l'archéologie territoriale, qui vise à enrichir la carte archéologique et à appuyer les études locales ; et la médiation culturelle, permettant au grand public de découvrir la richesse du passé du territoire grâce à des expositions, conférences et animations, notamment lors des Journées européennes de l'Archéologie et du Patrimoine.

Les actions et projets phares de 2025

Diagnostics et fouilles archéologiques sur le territoire

La direction a conduit dix diagnostics archéologiques à Ames, Divion, Douvrin, Houdain, Lapugnoy, Labeuvrière et Verquigneul, mettant en lumière des spécificités paysagères comme la gestion des zones humides. Trois opérations complémentaires restent à mener, dont celle à l'église Saint-Martin de Bruay-La-Buissière, présentant un fort potentiel scientifique. L'été a également été marqué par la fouille d'un site de l'âge du Fer à Ruitz, en lien avec des enclos protohistoriques identifiés en 2023.

Études post-fouille et valorisation scientifique

Une grande partie de l'année a été consacrée à la poursuite des études et à la publication des rapports réglementaires. L'équipe a notamment avancé sur trois opérations majeures : la finalisation du rapport sur la nécropole gallo-romaine de la ZEC de Gosnay, la post-fouille de l'opération de Ruitz, et l'étude du site médiéval d'Auchy.



▲ Vue aérienne du chantier archéologique. On distingue les murs de l'ancien presbytère (surlignés en rouge) et de l'ancienne église (surlignés en blanc). CAB-BALR ©

Archéologie territoriale et gestion des collections

La direction a accompagné la DRAC dans la reconnaissance d'une découverte exceptionnelle : une enceinte néolithique dans la forêt d'Olhain, à Fresnicourt-le-Dolmen. Elle a également poursuivi la reprise et la structuration des collections archéologiques historiques du territoire, avec le soutien financier de la DRAC.

Médiation et valorisation du patrimoine

L'exposition itinérante Archéonomade, retraçant 130 000 ans d'histoire du



territoire, a poursuivi son parcours à Nœux-les-Mines, Vaudricourt et Vermelles. La direction a également contribué à la mise en valeur des vestiges du bastion Saint-Pry et a participé aux Journées Européennes du Patrimoine, en ouvrant le manoir de l'Estracelles à Beuvry à plus de 400 visiteurs. En parallèle, trois plaquettes thématiques

ont été élaborées pour conseiller élus et aménageurs, renforçant ainsi le rôle de la direction comme service d'appui et d'ingénierie communautaire.

10 diagnostics archéologiques réalisés ou en-cours

1 fouille de terrain réalisée

4 post-fouilles en-cours

1 exposition itinérante

Conseil de développement

Instance de démocratie participative au service du territoire et de ses habitants, le Conseil de Développement a porté une attention régulière aux actions de l'agglomération et s'est attaché à interagir avec les services et partenaires locaux dans le but d'apporter les contributions et avis de ses membres.

Plusieurs ateliers thématiques ont été mis en œuvre dans le cadre de la déclinaison opérationnelle des objectifs du Projet de Territoire et de la révision du SCOT.

Le Conseil de Développement en 2025, c'est 10 réunions de bureau, 3 plénières, 3 ateliers thématiques et la participation à une trentaine d'instances de pilotage, de concertation, de colloques (le COTTRI/PCAET, la commission des usagers d'Artois Mobilité, le Comité Grand Béthune, le Comité Local de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'agglomération, le Coprog LEADER, l'inauguration de la « Réserve » ...)

Les actions et projets phares de 2025

Plénière dédiée au « Plan Paysage » le 22 janvier

Un « serious game » en ateliers qui a regroupé une vingtaine de participants pour « plancher » sur des cartographies en vue de débattre de l'implantation des productions d'énergie en lien avec les objectifs du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).



Plénière sur la présentation du SAGE de la LYS le 30 avril à Isbergues

Menée en partenariat avec le Conseil de Développement du Pays de ST OMER impliqué dans la révision du SAGE de l'Aa.

Avis rendu sur l'arrêt de projet du SCOT de l'Artois et contribution à l'enquête publique sur le DAACL

Centre de stockage de déchets dangereux à Hersin-Coupigny

Engagé très tôt aux côtés des habitants et des élus, le Conseil de développement a produit un argumentaire étayé sur les risques de pollution des sols et sous-sols encourus par le projet d'implantation d'un centre de stockage de déchets dangereux à Hersin-Coupigny.

10 réunions de bureau

3 plénières

3 ateliers thématiques

Perspectives

Conserver les dynamiques de travail et participative en collaboration avec les services de l'agglomération. Promouvoir le Conseil de développement auprès des jeunes, notamment en lien avec la FSA.

Le Conseil Communautaire

(Au 30 septembre 2025)

| COMMUNES | MEMBRES | | COMMUNES | MEMBRES | | |
|-----------------|---------------|-----------------|------------------------|--------------------|-------------|----------------|
| ALLOUAGNE | HENNEBELLE | André | BRUAY-LA-BUISSIERE | BERROYER | Lysiane | |
| AMES | COCQ | Marcel | | BOMMART | Emilie | |
| AMETTES | DELEPINE | Michèle | | FRAPPE | Thierry | |
| ANNEQUIN | BRAEM | Christel | | HOUYEZ | Chloé | |
| ANNEZIN | CHOQUET | Maxime | | PAJOT | Ludovic | |
| | TOMMASI | Céline | | PRUD'HOMME | Sandrine | |
| AUCHEL | CARRE | Nicolas | | PRUVOST | Jean-Pierre | |
| | DERLIQUE | Martine | | ROUSSEL | Bruno | |
| | HOLVOET | Marie-Pierre | | TOURBIER | Laurie | |
| | VIVIEN | Michel | | TOURTOY | Patrick | |
| AUCHY-AU-BOIS | DELPLACE | Jean-François | | BURBURE | HOCQ | René |
| AUCHY-LES-MINES | FONTAINE | Joëlle | | BUSNES | HANNEBICQ | Franck |
| | LEGRAND | Jean-Michel | | CALONNE-RICOUART | CARINCOTTE | Annie - Claude |
| BAJUS | DERICQUEBOURG | Daniel | | CALONNE-SUR-LA-LYS | IDZIAK | Ludovic |
| BARLIN | DAGBERT | Julien | | CAMBLAIN-CHATELAIN | QUESTE | Dominique |
| | DUMONT | Gérard | CAMBRIN | PEDRINI | Lelio | |
| | WILLEMAND | Isabelle | CAUCHY-A-LA-TOUR | DRUMEZ | Philippe | |
| BETHUNE | BARRE | Bertrand | CAUCOURT | FLAHAUT | Jacques | |
| | BERROYER | Béatrice | CHOCQUES | PHILIPPE | Danièle | |
| | BERTOUX | Maryse | CUINCHY | MASSART | Yvon | |
| | BOULART | Annie | DIEVAL | DELECOURT | Dominique | |
| | CORDONNIER | Francis | DIVION | NEVEU | Jean | |
| | ELAZOUZI | Hakim | | BLOCH | Karine | |
| | GACQUERRE | Olivier | | DELPLANQUE | Emeline | |
| | GIBSON | Pierre-Emmanuel | DOUVRIN | LEMOINE | Jacky | |
| | IMBERT | Jacqueline | DROUVIN-LE-MARAIS | DUPONT | Jean-Michel | |
| | LOISEAU | Ginette | ECQUEDECQUES | VIVIER | Ewa | |
| | PERRIN | Patrick | ESSARS | DECOURCELLE | Catherine | |
| | SAINT-ANDRE | Stéphane | ESTREE-BLANCHE | MULLET | Rosemonde | |
| | BEUGIN | LECLERCQ | ESTREE-CAUCHY | MALBRANQUE | Gérard | |
| BEUVRY | FIGENWALD | Arnaud | DELETRE | Bernard | | |
| | LEFEBVRE | Nadine | OPIGEZ | Dorothee | | |
| | LEVEUGLE | Emmanuelle | GAROT | Line | | |
| | VERDOUCQ | Gaétan | DOUVRY | Jean-Marie | | |
| BILLY-BERCLAU | BOSSART | Steve | FOUQUEREUIL | OGIEZ | Gérard | |
| | FACON | Dorothee | FOUQUIERES-LES-BETHUNE | DUBY | Sophie | |
| BLESSY | FURGEROT | Jean-Marc | FRESNICOURT-LE-DOLMEN | CLAIRET | Dany | |
| BOURECQ | BARROIS | Alain | GAUCHIN-LEGAL | VOISEUX | Dominique | |
| | | | GIVENCHY-LES-LA-BASSEE | HERBAUT | Emmanuel | |

| COMMUNES | MEMBRES | |
|------------------------|-------------|-------------|
| GONNEHEM | DELELIS | Bernard |
| GOSNAY | SOUILLIART | Virginie |
| GUARBECQUE | DEPAEUW | Didier |
| HAILLICOURT | DEBUSNE | Emmanuelle |
| | FOUCAULT | Grégory |
| HAISNES | DELHAYE | Nicole |
| | WALLET | Frédéric |
| HAM-EN-ARTOIS | SELIN | Pierre |
| HERMIN | GLUSZAK | Franck |
| HERSIN-COUPIGNY | BEVE | Jean-Pierre |
| | RUS | Ludivine |
| HESDIGNEUL-LES-BETHUNE | LECOMTE | Maurice |
| HINGES | LAVERSin | Corinne |
| HOUCHIN | LECONTE | Maurice |
| HOUDAIN | DEWALLE | Daniel |
| | LEFEBVRE | Daniel |
| | LEVENT | Isabelle |
| ISBERGUES | CLAREBOUT | Marie-Paule |
| | DISSAUX | Thierry |
| | HEUGUE | Eric |
| | THELLIER | David |
| LA COMTE | ALLEMAn | Joëlle |
| LA COUTURE | GAQUERE | Raymond |
| LABEUVRIERE | BERTIER | Jacky |
| LABOURSE | SCAILLIEREZ | Philippe |
| LAMBRES | PREVOST | Denis |
| LAPUGNOY | DELANNOY | Alain |
| LESPESES | PICQUE | Arnaud |
| LIERS | CRETEL | Didier |
| LIETTRES | BEJUWE | Pierre |
| LIGNY-LES-AIRE | SGARD | Alain |
| LILLERS | DASSONVAL | Michel |
| | FLAJOLLET | Christophe |
| | MARGEZ | Maryse |
| | MERLIN | Régine |
| LINGHEM | BLONDEL | Marcel |
| LOCON | LELEU | Bertrand |
| LORGIES | MARIINI | Laetitia |

| COMMUNES | MEMBRES | |
|------------------------|------------------|---------------|
| LOZINGHEM | DELANNOY | Marie-Josèphe |
| MAISNIL-LES-RUITZ | PRUVOST | Marcel |
| MARLES-LES-MINES | DERUELLE | Karine |
| | POHIER | Jean-Marie |
| MAZINGHEM | MATTON | Claudette |
| MONT-BERNANCHON | DUHAMEL | Marie-Claude |
| NEUVE-CHAPELLE | ROBIQUET | Tanguy |
| | ANTKOWIAK | Corinne |
| | DOMART | Sylvie |
| | MARCELLAK | Serge |
| | NOREL | Francis |
| NORRENT-FONTES | SWITALSKI | Jacques |
| | COCQ | Bertrand |
| NOYELLES-LES-VERMELLES | TRACHE | Bruno |
| OBLINGHEM | DESQUIRET | Christophe |
| OURTON | CANLERS | Guy |
| QUERNES | VERWAERDE | Patrick |
| REBREUVE-RANCHICOURT | MANNESIEZ | Danielle |
| RELY | MACKe | Jean-Marie |
| RICHEBOURG | DEMULIER | Jérôme |
| ROBECQ | DEROUBAIX | Hervé |
| ROMBLY | LOISON | Jasmine |
| RUITZ | SANSEN | Jean-Pierre |
| SAILLY-LABOURSE | HENNEBELLE | Dominique |
| SAINT-FLORIS | DEBAECKER | Olivier |
| SAINT-HILAIRE-COTTES | LECOCQ | Bernadette |
| SAINT-VENANT | DELBECCQUE | Benoît |
| VAUDRICOURT | JURCZYK | Jean-François |
| VENDIN-LEZ-BETHUNE | MEYFROIDT | Sylvie |
| VERMELLES | DE CARRION | Alain |
| | FLAHAUT | Karine |
| VERQUIGNEUL | CHRETIEN | Bruno |
| VERQUIN | BAUVAIS - TASSEZ | Sylvie |
| VIEILLE-CHAPELLE | DESSE | Jean-Michel |
| VIOLAINES | CASTELL | Jean-François |
| WESTREHEM | TAILLY | Gilles |
| WITTERNESSE | DUCROCQ | Alain |